

OBSERVATIONS
SUR L'USAGE
DES VÉGÉTAUX EXOTIQUES,
ET PARTICULIÉREMENT
DU GAYAC, DE LA SQUINE,
DE LA SALSEPAREILLE,
ET DE LA LOBELIA SYPHILITICA,
DANS LES MALADIES VÉNÉRIENNES;

Par JACQUES DUPAU, Docteur en Médecine de la Faculté de Toulouse.

Ne pigeat ex plebeis sciscitari si quid ad curationem utile. Hyppocr. Præcept.



A PARIS,

Chez GUILLOT, Libraire de MONSIEUR, rue de la Harpe, au-dessus de celle des Mathurins;

A TOULOUSE, chez l'Auteur.

M. DCC. LXXXII.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

IL regne parmi le peuple des Médecins quelques opinions au ſujet des maladies vénériennes, qui, toutes à la vérité, ne ſont pas également importantes pour le progrès de l'Art, & pour la conſervation de la ſanté ou de la vie des hommes, mais qui cependant méritent d'être examinées & diſcutées avec plus de bonne foi & d'impartialité qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent.

L'une de ces opinions eſt *que la vérole eſt originaire de l'Amérique d'où elle a, dit-on, été apportée dans l'ancien continent, vers la fin du quinzieme ſiecle, par Chriſtophe Colomb & ſes compagnons de voyage.*

De tous les Auteurs qui ſe ſont déclarés partiſans de cette opinion, aucun n'a fait pour la ſoutenir, autant d'efforts que l'érudit Aſtruc. Il eſt difficile en liſant ſon traité *de morbis venereis*, de ne pas voir que ſon parti étoit pris d'avance, & que ſon but principal, en compoſant cet ouvrage, a été plutôt de faire adopter ſes opinions parce que c'étoient ſes opinions, que la recherche franche & ſincere de la vérité. On peut en juger par la complaiſance avec laquelle

il s'arrête à tous les paſſages des Auteurs qui paroiſſent s'accorder avec ſon ſyſtême, & par la légéreté avec laquelle il gliſſe ſur tous ceux qui pourroient lui être défavorables. Si les Médecins qui ont combattu cette opinion ſur l'origine de la vérole, & entr'autres le Docteur Sanchez, n'ont pas prouvé inconteſtablement (choſe que je ne déciderai point) que cette maladie étoit connue en Europe avant la découverte du Nouveau-Monde, les faits & les témoignages dont ce dernier Auteur appuie ſon ſentiment, prouvent du moins, ou qu'Aſtruc a manqué d'exactitude, en ne rapportant pas les objections de M. Sanchez dans toute leur force, s'il les a connues; ou bien qu'il a eu tort, s'il ne les connoiſſoit pas, de prendre pour la défenſe d'une opinion qui n'eſt que probable, le ton tranchant & affirmatif qui ne convient qu'au langage de la vérité.

Quelle eſt la cauſe qui a donné naiſſance à la vérole dans l'eſpece humaine?

L'opinion la plus généralement répandue dans le quinzieme & dans le ſeizieme ſiecle eſt que cette maladie doit ſon origine au dérangement, à la dépravation, ou au mau-

vais usage de quelqu'une des six choses qu'on nomme en Médecine, *non-naturelles*, savoir, l'air, les aliments, les boissons, le sommeil, la veille & les passions de l'ame. La plupart des Médecins se sont ensuite accordés à penser qu'elle ne pouvoit être produite que par un commerce amoureux entre deux personnes d'un sexe différent. Cette derniere opinion n'étoit pas celle de Mich. Aloysius Sinapius: *le mal vénérien*, dit-il, *n'est autre chose (s'il est vrai qu'il existe) qu'un mal produit par un excès de continence; la liqueur spermatique*, continue-t-il, *lorsqu'elle est retenue dans le corps en trop grande quantité, devient âcre, & reflue dans la masse générale des humeurs : si cette humeur âcre distènd & corrode les vaisseaux des parties internes des organes de la génération, elle produit la gonorrhée : si elle reste long-temps mêlée avec la lymphe, elle forme aux aînes des bubons, & aux articulations, des douleurs ostéocopes, &c.*

J'ai observé moi-même, ajoute Sinapius, *qu'un homme veuf, de mœurs très-pures, mais d'un tempérament ardent, s'étant abstenu, non sans se faire beaucoup de violence, du commerce des femmes, étoit tombé dans les mêmes accidents que ceux qui*

caractérisent particuliérement le mal vénérien. Cet homme a trouvé la guérison de son mal dans les bras d'une nouvelle épouse.

Sinapius appuie cet étrange paradoxe de l'autorité de Paul de Sorbaït qui prétend avoir rencontré dans sa pratique des hommes pieux, très-chastes, & qui fuyoient avec soin tout commerce amoureux; ce qui ne les a pas empêchés, dit-il, d'être atteints du mal vénérien.

M. Noël, Membre du College & de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, a fait des observations qui tendent à confirmer l'opinion des anciens Médecins qui regardoient la vérole comme une maladie épidémique. Ces observations sont consignées dans un Mémoire imprimé dans le Journal de Physique, du mois de Décembre, année 1778, dont le titre est *Remarques particulieres sur le vice des maladies vénériennes, qui prouvent qu'elles participent d'une nature épidémique*, &c. Voici comme M. Noël s'exprime lui-même dans son Mémoire: Depuis l'année 1766, jusqu'en 1773, ayant été occupé dans l'Hôpital Militaire de Nanci, au traitement des soldats vénériens dont le nombre

étoit chaque jour depuis cent cinquante jusqu'à deux cents malades ; j'ai remarqué conſtamment que ces ſoldats, quoiqu'ils fuſſent de différents âges, qu'ils vinſſent de divers Régiments, & de différentes villes de garniſon, qu'ils euſſent vu par conſéquent différentes femmes gâtées, tous les étés, les ſalles contenoient les trois quarts des malades qui avoient la chaude-piſſe : pendant les automnes, le même nombre de malades paroiſſoit avec des gonorrhées tombées dans les bourſes & quelques bubons aux aînes : pendant les hiverss, beaucoup de bubons aux aînes, de chancres ſur la verge, des puſtulles & des dartres véroliques, & preſque pas de chaude-piſſes primitives.

Ces phénomenes ſe ſont manifeſtés & répétés pendant les ſept années que j'ai été attaché à cet Hopital.

Pour les confirmer davantage, j'ai demandé à des Chirurgiens de pluſieurs autres Hôpitaux militaires & même à ceux qui m'ont ſuccédé dans celui de Nanci, s'ils avoient obſervé des choſes ſemblables ; ils m'ont tous aſſuré que ma remarque ſur le nombre prédominant des mêmes ſymp-

tômes vénériens dans certaines ſaiſons, étoit réelle.

La même choſe a été obſervée par MM. Gardane, lorſqu'ils étoient chargés à Paris du traitement populaire des vénériens de cette ville.

Mais ce qui achevera de me perſuader de la diſpoſition épidémique des maladies vénériennes, c'eſt que pendant le cours de l'été de 1769, il y eut de ma connoiſſance dans une petite ville de Province que je ne nommerai pas, près de ſoixante perſonnes, hommes & femmes mariés, de tous âges & tempéraments, qui eurent la chaude-piſſe, preſque dans le même moment, ſans qu'ils euſſent eu, à ce qu'ils aſſuroient, aucun écart à ſe reprocher, la plupart étant d'un certain ordre, & non ſuſpects. Cet événement leur parut même ſi ſingulier, qu'ils ſe le diſoient entr'eux, comme s'il n'eut été queſtion que d'un ſimple rhume.

Quoi qu'il en ſoit de la vérité des obſervations de M. Noël & de la conſéquence qu'il en tire, il eſt certain que le premier qui s'eſt trouvé affecté de la vérole, ne l'avoit pas reçue d'un autre,

puiſqu'il l'a eue le premier ; ce qui ne veut pas dire que le concours des deux ſexes n'eſt pas néceſſaire pour la production de cette maladie. Mon opinion au contraire eſt que l'action conſtante d'une chaleur brûlante & humide, telle qu'on l'éprouve dans certains lieux ſitués ſous la zône torride de l'ancien & du nouveau monde, fait éprouver à la maſſe générale des humeurs, une altération qui diſpoſe ces muheurs à contracter dans l'acte vénérien, un caractere ſpécifique de dégénération qu'on déſigne parmi nous, ſous le nom de *virus vérolique.* Voilà, ſi je ne me trompe, de quelle maniere s'engendre la maladie vénérienne dans le corps humain.

Il eſt une troiſieme opinion non moins accréditée que les précédentes, mais dont la vérité ou la fauſſeté intéreſſe bien davantage la vie des hommes & l'honneur des Médecins. Cette opinion eſt *que le mercure eſt le véritable & ſeul remede ſpécifique du mal vénérien.*

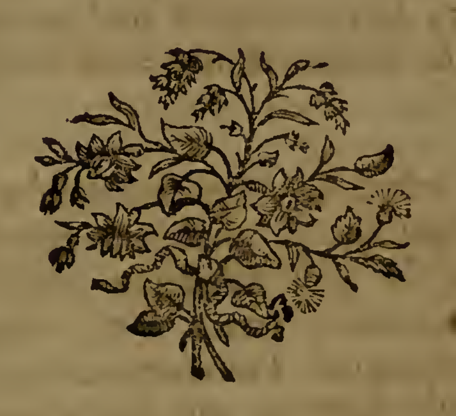
Aſtruc eſt encore de tous les Auteurs celui qui a montré le plus d'opiniâtreté & d'entêtement dans les efforts qu'il a faits

pour défendre & propager cette opinion funeste. J'ignore ce qui peut avoir attiré aux Médecins contemporains de Pline-le-Naturaliste les reproches graves que leur fait ce célebre Historien de la Nature ; *discunt periculis nostris, experimenta per mortes agunt* ; mais je sais bien que s'il est parmi nous des Médecins auxquels ces reproches puissent convenir, c'est assurément à ceux que Laur. Phrisius appelle *Medici porcini*, qui distribuent si libéralement du mercure à tous leurs malades indistinctement qu'ils soupçonnent être affectés du mal vénérien. Harris, Médecin Anglois, & qui étoit ami de Sidenham, quoique celui-ci employât du mercure dans sa pratique, après avoir déploré les maux que l'usage de ce minéral cause à l'espece humaine, prétend que ce sont les Chirurgiens qui, pour tenir plus long temps les malades sous leur dépendance, ont fait & continuent de faire tout ce qu'ils peuvent pour accréditer & perpétuer cette pratique justement condamnable; ce Médecin trouve les raisons que les Chirurgiens alleguent en faveur de cette méthode, si misérables, que son avis est qu'il ne faut leur répondre qu'avec le bâton. Il faut avouer que cette maniere de répondre du Docteur Harris,

eſt un peu dure. Des faits bien conſtatés & de bonnes raiſons ſeroient plus de mon goût. Si je puis trouver à Toulouſe, où des affaires importantes m'appellent, le loiſir dont je n'ai pu jouir à Paris, j'y acheverai une Diſſertation commencée *ſur la maniere d'agir des médicaments antivenériens*, dans laquelle je penſe qu'il ne me ſera pas bien difficile de faire voir que *le mercure n'eſt pas*, comme on le prétend fort gratuitement, *le véritable & ſeul remede ſpécifique de la vérole.* Encore un mot, & je finis.

J'avois mis à la ſuite de l'article *Lobelia* de cet Ouvrage, quelques exemples de guériſons du mal vénérien opérées par l'uſage de cette plante; c'eſt même avec ces exemples que l'ouvrage a été mis ſous les yeux du Cenſeur qui lui a donné ſon approbation. Avant de le livrer à l'impreſſion j'ai cru devoir conſulter les différentes perſonnes qui ſont les ſujets de ce ces obſervations : ſur les inſtances qu'elles m'ont faites d'enſevelir dans un éternel oubli, & leur maladie & leur guériſon, je n'ai pas héſité de ſupprimer cette partie de mon Ouvrage, où j'avois pris cependant toutes les précautions néceſſaires

pour que perſonne ne pût y être reconnu. J'ai fait plus : pour ôter à toutes les perſonnes que j'ai eu le bonheur de guérir de la maladie dont il s'agit, tout ſujet d'inquiétude à cet égard, j'ai fait le ſacrifice du Recueil entier de mes Obſervations ſur ce ſujet, en les livrant aux flammes.





OBSERVATIONS
SUR
L'USAGE DES VÉGÉTAUX
DANS LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

UNE, maladie contagieuſe qui attaque l'eſpece humaine juſques dans les ſources de la génération, s'eſt manifeſtée tout-à-coup, vers la fin du quinzieme ſiecle, ſur preſque toutes les parties du globe terreſtre. Les ſymptômes dont elle étoit d'abord accompagnée, étoient des puſtules, des tumeurs & des ulceres de différentes eſpeces, des douleurs dans les divers membres, & qui ſe faiſoient ſentir principalement durant la nuit. Ce n'a été qu'environ quarante ans après l'époque à laquelle on fixe communément ſon apparition en Europe, qu'aux ſymptômes dont nous venons de parler, ſe ſont joints le bubon, la chûte du poil, des cheveux, des dents, des ongles, des yeux, & enfin la gonorrhée virulente (1).

(1) Je ſuis l'opinion la plus généralement adoptée qui ne s'accorde guere avec les témoignages des *Médecins* qui vivoient long-temps avant la découverte de l'Amérique, comme on le verra dans la ſuite de cet Ouvrage.

Cette terrible maladie a eu un grand nombre de dénominations différentes. On l'a nommée *pudondagra*, *mentulagra*, *mentagra*, &c. c'est-à-dire maladie des *parties honteuses*, *du menton*, &c. Les Espagnols l'ont nommée *las buas*, les Génois, *lo male delle tavelle*; les Toscans *il malo delle bolle*; les Lombards, *lo malo de le* (1) *rosule*, tous mots qui signifient pustules; & les François, la *vairole*, ou vérole, à cause de la variété des pustules.

On lui a donné aussi le nom de différents Saints: en Allemagne, on l'a nommée le *mal de S. Mévius*; en Catalogne & en Aragon, *le mal de S. Sement*: en quelques autres lieux, *le mal de S. Job*, *de Sainte Reine*, *de S. Evagre*, *de S. Roch*, *&c.*

En général, les différentes Nations l'ont appellée du nom du peuple duquel elles pensoient l'avoir reçue. C'est ainsi que les François l'ont appellée *le mal de Naples*; les Italiens, les Allemands & les Anglois, *le mal François*; les Hollandois, les Flamands, les Afriquains, *le mal Espagnol*; les Portugais, *le mal Castillan*; les Indiens orientaux & les Japonois, *le mal des Portugais*; les Persans, *le mal des Turcs*; les Polonois, *le mal des Allemands*; les Russes, *le mal des Polonois*, *&c.* (1).

Quelques Médecins l'ont nommée *Syphilis*. C'est le nom que Jérôme Fracastor, Poëte & Médecin célebre, a donné à un Berger qu'il feint dans son beau Poëme sur la maladie vénérienne, intitulé *Syphilis*, avoir été le premier infecté de cette maladie, pour avoir offensé les Dieux.

Enfin Fernel & la plupart des Médecins qui

(1) Astruc. de morb. vener.

ſont venus après lui, ſe ſont accordés avec le public, pour la nommer *maladie vénérienne*, dénomination priſe de la maniere dont elle ſe contracte le plus ſouvent.

Les ſymptômes de la vérole naiſſante & ceux qui caractériſent la gale & les autres affections cutanées, étant à-peu-près les mêmes, il étoit naturel de penſer que les remedes qui guériſſent ces dernieres maladies, étoient propres auſſi à guérir la vérole. Telle étoit l'opinion de Gaſpard Torella, Médécin des Papes Alexandre VI & Jules II, & enſuite Evêque de Sainte-Juſte. Cette opinion étoit auſſi celle des autres Médecins ſes contemporains. Je penſe, dit Torella (1), que cette maladie (qu'il nomme pudendagra) eſt une eſpece de gale qui ſe contracte le plus ſouvent par contagion, & qui peut être produite auſſi par un mauvais régime, comme par l'uſage d'aliments ſalés & de boiſſons ameres & échauffantes, ainſi que cela eſt arrivé à Antoine Marci, Catalan, Docteur en Médecine qui contracta de cette maniere cette maladie ſur mer.

Fondés ſur cette opinion, les Médecins de ce temps-là employoient pour guérir la vérole, préciſément les mêmes remedes en uſage contre la gale.

Ils faiſoient garder, dit Aſtruc, une grande diete, & ordonnoient un régime très-ſain, ne permettant que des aliments de bon ſuc, faciles à digérer, & propres à corriger le vice du ſang.

Ils ſaignoient au commencement de la maladie, plus ſouvent ou plus rarement, ſuivant l'âge, le

(1) De pudendag-â.

tempérament & les forces du malade. Dans le progrès du mal, la plupart s'abstenant de la saignée à laquelle ils aimoient mieux suppléer par l'application des sangsues ou des ventouses.

Ils vuidoient la pourriture des premieres voies, ou par des lavements laxatifs avec la décoction émolliente, la casse, le catholicon, le diaphænei; ou par des purgations minoratives avec le séné, la casse, la manne, les myrobolans, les tamarins, le syrop de pommes de reynette, celui de chicorée, celui de roses solutif, &c.

Ils digéroient ensuite les mauvaises humeurs contenues dans le sang, par des potions altérantes, qui étoient différentes, suivant le différent état du sang; tantôt plus douces, comme, 1°. par des apozêmes faits des sucs dépurés de chicorée sauvage, de bourrache, de buglose, de scolopendre, &c. 2°. par des syrops des mêmes sucs; 3°. par du petit-lait de vache, dans lequel on faisoit cuire les mêmes herbes; tantôt plus actives, comme, 1°. par des décoctions de racines d'ache, de persil, de fenouil, d'asperge, de polypode, &c. de feuilles de fumeterre, de scabieuse, d'épityme, de murabe blanc, de sommités de houblon, &c. 2°. par des des syrops des mêmes herbes; 3°. par du petit-lait altéré avec les mêmes herbes.

Ils employoient dans les mêmes vues, les bains d'eau tiede, quelquefois pure, & dans laquelle ils faisoient cuire quelquefois, ou les racines de guimauve & de nénuphar, les feuilles de mauve & de brancheursine, les fleurs de camomille & de melilot, la graine de lin, &c. pour ramollir & délayer, ou les racines de concombre sauvage & de serpentaire, les feuilles de patience sauvage,

de chelidoine, de ſcabieuſe, de marrube blanc, &c. pour réſoudre.

Après avoir digéré & détrempé les humeurs, ils les vuidoient de temps en temps par de puiſſants purgatifs; tantôt ſimples, comme l'agaric, le ſéné, l'aloës, le diagrede, le turbith, infuſés dans des eaux, ou des décoctions appropriées, ou mêlées dans quelques ſyrops, ou conſervés en forme d'opiates; tantôt compoſé comme l'électuaire lénitif, le diaſenna de rhaſes, le diocatholicon, le petit électuaire indien, la confection hameck, l'électuaire de dattes, &c. les pillules cochées, les pillules fœtides, les pillules d'or de Nicolas, les pillules d'Hiera de Ruffus, &c.

Si la peau étoit chargée de puſtules, il les oignoient chaudement au ſortir du bain avec un liniment de drogues déterſives & deſſicatives comme le maſtic, l'encens, la ſuie, le ſoufre vif, la litharge, le tartre blanc, la racine d'iris, d'althéa, de patience ſauvage, &c. réduite en poudre ſubtile & mêlée avec de la graiſſe.

Si le malade étoit tourmenté de douleurs, ils frottoient ſouvent & très-chaudement les endroits douloureux avec de la vieille huile d'olive, de l'huile de laurier, de camomille, d'aneth, de ſpica, de ſafran; avec les moëles de cerf & de renard, la graiſſe humaine, le ſavon de Veniſe, la décoction de juſquiane, &c.

Quand les malades étoient robuſtes, ils ſe ſervoient d'étuves dans leſquelles, par la douce chaleur de l'eau bouillante, ou par la fumée des parfums, ils faiſoient ſuer abondamment le malade, ce qui emportoit toutes les ſaletés attachées à la peau. Au lieu d'étuves, ils mettoient les pauvres dans un four médiocrement chaud pour les faire

ſuer, ce qui, ſelon Torella, réuſſiſſoit très-heureuſement.

Quelques-uns, pour détruire les reſtes de la maladie, ordonnoient l'uſage des viperes, en différentes manieres, comme du vin où l'on avoit laiſſé mourir & infuſer des viperes, des bouillons de viperes, de la chair de viperes bouillie ou rôtie, un ſyrop fait avec la décoction de viperes, &c.

Enfin ils appliquoient un cautere ſur le devant ou ſur le derriere de la tête, au bras ou à la jambe, afin d'évacuer peu-à-peu les reſtes de la maladie, comme on dit que les Eſpagnols font encore aujourd'hui.

Ainſi Coradingilini dit que le cautere actuel ou le potentiel appliqué ſur la ſuture coronale, eſt d'un très-grand ſecours, & qu'il l'a éprouvé dans pluſieurs perſonnes attaquées au goſier, qui, toutes ont été guéries à la gloire du Tout-Puiſſant, qui eſt la cauſe de toutes choſes.

On trouve la même obſervation dans Wendelin-Hock & dans Benoît Victori.

Cette maniere de traiter la vérole étoit appellée *cure méthodique*; elle étoit pratiquée par les Médecins les plus célebres de la fin du quinzieme & du commencement du ſeizieme ſiecle; quelques-uns y ajouterent l'uſage du mercure, dont la plupart s'abſtenoient, & qu'ils avoient abandonné aux Charlatans. Lorſque le gayac parut, l'uſage de ce végétal fut préféré au mercure & à tous les autres remedes antivénériens, par le plus grand nombre de Médecins, & cette préférence a duré plus d'un ſiecle.

Pour faire voir les différentes manieres de pratiquer la cure méthodique, ſelon la diverſité des tempéraments, je vais rapporter quatre cures que

Torella dit avoir opérées, ſur quatre perſonnes, chacune d'une complexion différente des autres.

PREMIER EXEMPLE. Nicolas Lejeune, de Valence, à qui je ſuis lié d'une étroite amitié, âgé d'environ vingt-quatre ans, de médiocre ſtature & d'une complexion ſanguine, tendante vers la bilieuſe, eut commerce dans le mois d'Août, avec une femme infectée de cette maladie (pudendagra); le lendemain il parut, comme cela arrive fréquemment, un ulcere à la verge, accompagnée d'une certaine dureté, qui ſe prolongeoit comme un rayon vers les aînes. Cet ulcere étoit ſordide & virulent. Six jours après, l'ulcere étant à moitié guéri, il ſentit des douleurs très-vives à la tête, au cou, aux épaules, aux bras, aux côtes, aux jambes, & ſur-tout dans les muſcles; ſes douleurs les plus cruelles étant celles qu'il éprouvoit après le premier ſommeil.

Dix jours après, il parut un grand nombre de puſtules à la tête, au viſage & au cou. Les douleurs & les puſtules ont toujours été dans le même état, juſqu'au deuxieme jour du mois d'Octobre.

Après avoir imploré l'aſſiſtance divine, je vais rapporter les moyens que j'ai mis en uſage pour le guérir.

La maladie provenant d'un phlegme ſalé, mêlé de mélancolie, je preſcrivis au malade un régime légérement chaud & humide.

Par rapport à l'adminiſtration des médicaments, je me ſuis propoſé trois indications à remplir: la premiere, d'évacuer; la ſeconde, de réſoudre; & la troiſieme, de conſumer les reſtes de la maladie.

Pour remplir la premiere indication, le malade a pris le matin, durant ſept jours conſécutifs, le

ſyrop ſuivant, trois heures avant de manger.

Prenez d'épityme, d'endive, de fumeterre, de chacun demi-once;

D'eau d'endive, de fumeterre, de ſcabieuſe de chacun une once, mêlés.

Et comme les urines étoient chargées d'un reſte de digeſtion, j'ordonnai le huitieme jour, l'électuaire ſuivant:

Prenez d'hermodates, de turbith, de chacun demi-gros;

De diagrede, quinze grains.

De Galanga, de clous de girofle, de maſtic, de chacun huit grains;

De gremil, d'anis, de fenouil, de chacun, quatorze grains;

De ſucre, deux onces; mêlés pour un électuaire.

Le malade en prit une once le matin, & dormit enſuite un peu; après quoi il rendit par les ſelles une grande quantité de matiere morbifique, ce qui le rendit plus agile, & le délivra de ſes douleurs; il prit ce jour-là, un bouillon de volaille avec de la laitue, & il en prit un autre le ſoir.

Voyant que les humeurs étoient en mouvement, &, pour ainſi dire, *furibondes*; pour les calmer & les épaiſſir, j'ordonnai le ſyrop ſuivant, qu'il prit à la cinquieme heure de la nuit, après quoi il ſe mit au lit.

Prenez de ſyrop de pavot, une once; d'eau de pavot & de nénuphar, demi-once.

Le malade dormit plus cette nuit qu'il ne l'avoit fait depuis trois mois.

Le matin, en ſe levant, il appella ſon domeſtique pour lui annoncer qu'il étoit parfaitement guéri.

Ce même matin, il prit un lavement, & garda la chambre: le lendemain, après avoir été purgé, il entra dans une étuve où il ſua beaucoup, enſuite il ſe mit au lit où il ſua encore pendant une heure; cela fait, il retourna dans ſa maiſon, il dîna comme le jour de la purgation, & continua ainſi, durant trois jours, à ſe mettre dans une étuve, ſans ſe baigner.

Le cinquieme jour, il vint chez moi pour me remercier de l'avoir délivré de ſes douleurs. Comme il reſtoit encore ſur le viſage & ſur les autres parties du corps, un grand nombre de puſtules, je lui ordonnai ce liniment pour en faire uſage pendant cinq jours, tous les ſoirs :

Prenez de térébenthine lavée dix fois dans les eaux de ſcabieuſe & de chélidoine, une once & demie;

De beurre frais, une once;

D'huile de jaunes d'œufs, demi-once, mélés.

Enſuite je lui fis prendre ſix gros de l'électuaire ci-deſſus qui lui procura trois évacuations. M'appercevant que la derniere étoit différente des autres, en ſubſtance & en couleur, je jugeai que la matiere de la maladie avoit été radicalement emportée.

Trois jours après, il retourna à l'étuve, où il ſua ſi bien, que toutes les croutes tomberent, & il revint chez lui ſans puſtules & ſans douleurs. Néanmoins je jugeai à propos de lui faire prendre chaque jour une pillule avant le repas; les nodoſités qui paroiſſoient aux membres, furent guéries avec la poudre de la racine de pain de pourceau, avec le marc d'huile de lys blancs, & avec les médicaments ſuivants, qui évacuerent tous les jours une portion de l'humeur qui auroit pu cauſer une rechûte.

Prenez d'aloës lavé dans l'eau de chélidoine, un gros; de pillules d'hiera avec l'agaric, quatre ſcrupules mêlés, pour dix-huit pillules avec l'eau de chélidoine.

C'eſt ainſi que par le ſecours du Dieu tout-puiſſant, & de la Vierge Marie ſa mere, le malade a été parfaitement guéri.

DEUXIEME EXEMPLE. Un homme âgé de 46 ans, d'un tempérament ſanguin, s'étant livré à des travaux immodérés, dans des lieux voiſins de la mer, au mois d'Août, rempli d'humeurs, expoſé à toute l'ardeur du ſoleil, & ſe livrant à d'autres excès, a gagné, en vivant de cette maniere, la maladie vénérienne ſanguine. La verge a été d'abord infectée; un mois après, tout ſon corps s'eſt couvert de taches rouges & larges, ou de puſtules; cinq jours après, il a éprouvé des douleurs violentes à la tête, au cou & aux épaules; enſuite ces douleurs ſe ſont fait ſentir dans toutes les parties du corps, principalement durant la nuit.

Comme tout le monde le fuyoit à cauſe de l'extrême difformité de ſon viſage, tout couvert de puſtules, quoiqu'il n'eſpérât guere de jamais guérir, il eut recours à moi.

Outre ſes puſtules & ſes douleurs, ſa voix étoit devenue rauque, & à cauſe de cela, on lui diſoit qu'il avoit la lepre. Les cris que les douleurs lui arrachoient, avoient attiré les humeurs à la gorge; ces humeurs s'embarraſſant dans l'épiglotte, rendoient ainſi ſa voix rauque:

Après avoir tranquilliſé le malade ſur ſon état, je lui promis qu'avec l'aide de Dieu, je le guérirois parfaitement & en peu de temps. Pour y réuſſir, voici la maniere dont je m'y ſuis pris:

Comme il ſe plaignoit d'une grande chaleur au

foie, & que ſes urines étoient épaiſſes, je lui fis donner un lavement, & enſuite on lui tira neuf onces de ſang, de la baſilique du bras droit; ſon ſang étoit épais & brûlé; il ſortit avec le ſang une partie de l'humeur morbifique, car ſes douleurs diminuerent.

Par rapport au régime, je lui conſeillai de ne pas vivre dans un air épais; de ſe couvrir de maniere qu'il ne ſouffrît ni la chaleur ni le froid; qu'il s'abſtînt pour quelque temps du commerce des femmes, & ſur-tout des femmes gâtées; ou s'il ne pouvoit pas s'en paſſer, qu'il ne s'y livrât qu'après avoir bien fait ſa digeſtion.

Je lui recommandai de ne point faire d'exercice violent, ſur-tout après la purgation, & avant d'entrer dans l'étuve; la même choſe à l'égard des frictions.

Je lui preſcrivis l'uſage des aliments de bonne qualité & faciles à digérer; de faire enſorte de ſe procurer deux évacuations chaque jour; & au cas qu'elles ne vinſſent point naturellement, de s'aider par un lavement:

Je lui fis prendre durant neuf jours conſécutifs, le ſyrop ſuivant:

Prenez du ſyrop d'endive, de fumeterre, d'oſeille, de chacun demi-once.

De laitue, de bourrache, de ſcabieuſe, de chacun une once, mêlés.

Enſuite, il prit celui-ci:

Prenez de turbith demi-once, d'hermodates, deux gros, de diagrede cinq grains, d'épythime, un gros; de zédoaire, deux ſcrupules; de poivre un gros; pulvériſez le tout, & faites-le infuſer dans demi-livre d'eau de ſcabieuſe, & une livre d'eau de fumeterre; faites cuire à un feu doux juſqu'à la réduction de la moitié.

Le malade le prit tout chaud, & il eut ſept évacuations, dans leſquelles il rendit beaucoup de matiere morbifique.

Le lendemain, après la purgation, je le fis entrer dans une étuve ſeche, où il ſua pendant deux heures; la ſueur étoit fétide & citrine; en ſortant de l'étuve il ſe mit au lit où il ſua encore; la ſueur imprimée ſur ſon linge étoit jaunâtre.

Enſuite il mangea ſelon ſa coutume.

A la cinquieme heure de la nuit, il prit une once & demie de ſyrop de pavot; il dormit toute la nuit, & ne reſſentit aucune douleur.

Le lendemain matin, il prit une once de ſucre roſat, dans une once & demie d'eau d'endive, autant d'eau de ſcabieuſe & de fumeterre, le jour ſuivant il rentra dans l'étuve, & il continua ainſi cinq jours de ſuite.

Le ſeptieme jour je lui ordonnai les pillules ſuivantes :

Prenez de pillules de pierre d'azur, de pillules d'hermodates, deux ſcrupules;

Mêlez pour ſept pillules dans l'eau de chélidoine.

Le malade les prit à la dixieme heure; il dormit peu, & eut quatre évacuations; il prit auſſi cette nuit du ſyrop de pavot : le jour ſuivant je lui ordonnai d'oindre les puſtules avec l'onguent ſuivant :

Prenez d'huile roſat, de beurre, de chacun une once;

De ſucre de fumeterre, de plantain, de ſureau, de chacun demi-once;

Faites bouillir un peu, & ajoutez un peu de térébenthine lavée, & de ſoufre vif.

A la troiſieme onction, toutes les puſtules furent deſſéchées & diſparurent.

Malgré cela, je lui dis d'entrer dans l'étuve & de s'y laver avec cette décoction :

Prenez de lupins trois poignées, de ſoufre deux pincées, de racines fraîches d'aulnée, de racines & fleurs de mauve, de patience, de bardane, de fumeterre, de chacun deux poignées;

Faites bouillir dans ſ. q. d'eau juſqu'à la diminution d'un tiers.

Le malade fut lavé dans l'étuve avec l'eau de cette décoction chaude, comme il commençoit à ſuer; après avoir été bien eſſuyé, il ſua encore dans l'étuve pendant une heure; après quoi il prit ſon repas accoutumé, & de cette maniere il fut guéri par le ſecours de Dieu tout-puiſſant, dont le nom ſoit à jamais béni. Amen.

Comme dans ces ſortes de maladies, les rechûtes ſont fréquentes, par la raiſon qu'il reſte encore après le traitement quelque portion de l'humeur morbifique, ou bien une mauvaiſe qualité aggrégative des petites parties de cette humeur répandue dans le corps, qui, comme le dit Galien, ſurvit en général à la guériſon des maladies, je fus d'avis qu'il prît tous les jours avant le repas, une des pillules ſuivantes, qu'il en ſuſpendît l'uſage pendant une ſemaine, pour le reprendre enſuite de la même maniere :

Prenez d'aloës lavé trois fois avec l'eau de chélidoine, un gros & demi;

De trochique d'agaric, un gros & demi;

Mêlez pour quatorze pillules, avec l'eau de chélidoine.

Outre cela, je lui ordonnai l'électuaire ſuivant, pour en prendre avant le repas, afin de fortifier le cœur, le foie & le cerveau :

Prenez d'eſpeces aromatiques de roſes, de la formule de Gabriel, deux gros & demi;

D'eſpeces de diarodon d'abbas, un gros & demi;
De ſucre très-blanc, trois onces;
Mêlez pour un électuaire avec l'eau de chélidoine, pour être diviſé en huit parties égales.

J'eſpere que cela ſuffira pour le préſerver de rechûte.

Troisieme Exemple. Un jeune homme âgé de trente ans, d'un tempérament phlegmatique, fut infecté il y a dix mois, par la voie de la contagion, d'une maladie vénérienne pituiteuſe, accompagnée de douleurs; de puſtules épaiſſes & cruſtacées, qui rendoient une matiere blanche & jaunâtre; il avoit été délivré des douleurs & des puſtules par l'uſage de certains onguents, mais elles ſe renouvellerent, & il tomba dans un état pire qu'auparavant.

Après avoir bien conſidéré le tempérament du malade, & le caractere de l'humeur morbifique, qui étoit un phlegme brûlé, dégénéré en mélancholie, mêlée d'un peu de bile; ſes habitudes, ſon âge, ſa complexion, à l'égard de laquelle j'obſervai que de gras qu'il étoit avant ſa maladie, il étoit devenu maigre, & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'aucune des fonctions animales n'avoit été dérangée par ce changement. Sa tête étoit en fort bon état, mais il ne pouvoit dormir la nuit à cauſe des douleurs qu'il ſouffroit.

Je lui conſeillai d'habiter un lieu chaud & ſec, de ſe réjouir, & je lui promis ſa guériſon avant la fin du mois d'Octobre. Je prends Dieu à témoin, que l'eſpoir ſeul de ſa guériſon lui procura cette nuit un repos qu'il avoit perdu depuis long temps.

Après lui avoir fait prendre un minoratif, je lui preſcrivis de faire beaucoup d'exercice avant le repas.

Sa nourriture étoit du rôti, auquel j'ajoutai les feuilles de bourrache & de ſcabieuſe, du pain blanc bien cuit; & ſa boiſſon, du vin blanc trempé.

Je fis en ſorte de lui procurer deux évacuations chaque jour;

Le 3 Octobre il prit un minoratif qui lui fit rendre beaucoup de phlegme & de matiere corrompue brûlée;

La nuit il prit un lavement. Conſidérant la mobilité, la malignité des humeurs, & que le malade ne dormoit pas, je lui fis prendre à la cinquieme heure la compoſition ſuivante:

De poudre de pavot trois gros, de ſyrop violat une once, d'eau de menthe trois onces, d'eau de pavot une once, mêlés.

Demi-heure après l'avoir pris, il dormit juſqu'au matin. Cela fait, je lui conſeillai de s'exercer tous les jours avant le repas, juſqu'à la ſueur.

Le jour ſuivant il prit ce ſyrop:

Prenez de ſyrop des trois racines avec le vinaigre, une once, d'épythime, demi-once;

D'eau de fenouil, de fumeterre, de chélidoine, de chacun une once;

Mêlez pour être pris chaud le matin, & que le malade dorme peu enſuite.

Après cela, il entra dans l'étuve où il reſta deux heures, & ſua peu; je l'y fis rentrer à la douzieme heure, il y ſua beaucoup; au ſortir de là il vint chez moi & me dit, *je me ſens délivré d'un grand fardeau, car je puis maintenant porter ma main à la tête, lancer des pierres, & marcher ſans bâton: que reſte-t-il donc à faire à préſent?*

Je lui preſcrivis encore la même maniere de vivre, ce qu'il fit juſqu'au Samedi. Le Dimanche, le Lundi & le Mardi, il prit du ſyrop; le Mercredi, je lui ordonnai les pillules ſuivantes:

Prenez de pillules cochées d'hermodates & de pierre d'azur, de chacun un ſcrupule;

De diagrede, cinq grains;

Faites ſix pillules avec ſ. q. d'eau de chélidoine. Il les prit au lieu de ſyrop, ce qui produiſit un bon effet.

Le plus grand nombre de puſtules ayant été diſſipées par les ſelles & par la ſueur, je lui ordonnai l'onguent ſuivant, pour être appliqué chaud ſur celles qui reſtoient, durant ſix jours de ſuite, & dans un lieu chaud;

Prenez de térébenthine lavée cinq fois dans l'eau de fumeterre, une once & demie;

De beurre frais, une once & demie;

De ſoufre vif pulvériſé, trois gros & demi;

De ſuc de limon, deux onces;

Mêlez & lavez-les trois fois dans l'eau de chélidoine.

Le ſeptieme jour il entra dans l'étuve où il ſe lava, y ſua, & en ſortit le corps net & ſans tache. Il travaille à préſent à Rome, comme avant ſa maladie, à bâtir des maiſons, & il paſſe pour un fort bon Ouvrier. Je fus d'avis, malgré cela, qu'il prît encore durant quelques jours, une pillule compoſée d'hiera & d'agaric; j'eſpere que cela le garantira de rechûte.

Quatrieme Exemple. Un homme de moyen-âge, d'un tempérament mélancholique, avoit depuis deux mois la maladie vénérienne, qu'il avoit, m'a-t-il dit, contractée en dormant dans un même lit avec ſon frere qui en étoit infecté.

La maladie commença par des douleurs nocturnes; après deux mois de ſouffrances, durant leſquels il s'étoit livré tous les jours à des exercices pénibles, il ſe trouva une nuit couvert de la tête

aux

aux pieds de puſtules épaiſſes, cruſtacées, & cendrées, qui le délivrerent de ſes douleurs; cela dura ainſi pendant deux mois.

Il y a à préſent environ un mois & demi que le nombre des puſtules étant beaucoup diminué, les douleurs ſont revenues avec plus de violence qu'auparavant, avec deux ulceres virulents, douloureux & aſſez larges à la jambe gauche; ces ulceres ſe ſont étendus, m'a-t-il dit, après l'application faite par un Chirurgien, de certains médicaments corroſifs.

Ses douleurs les plus cruelles ſe faiſoient ſentir durant la nuit.

Après lui avoir preſcrit le régime que je jugeai convenable, je lui ordonnai pour ſept jours le ſyrop ſuivant :

Prenez de ſyrop de fumeterre, d'épythime, d'endive, de chacun demi-once;

D'eau de chélidoine, de houblon, de ſcabieuſe, de chacune une once mêlés.

Le huitieme jour il prit cette médecine :

Prenez de confection de hamech, trois gros;

D'électuaire de ſucre de roſes, deux gros & demi;

D'épythime pulvériſé, deux ſcrupules;

De turbith, demi-gros;

De poivre, demi-ſcrupule;

Pulvériſez ce qui doit l'être, & faites-en une potion avec les eaux de bugloſe, de houblon, de fumeterre & d'endive. Le malade prit cette potion chaude le matin; elle lui fit rendre beaucoup d'humeur mélancolique aduſte, mêlée d'un peu de phlegme.

La nuit ſuivante, les douleurs ſe ſont appaiſées, il a dormi trois heures de ſuite, & il a ſué. Comme

il n'avoit pas mangé, je jugeai que les humeurs étoient en grande quantité, & qu'il falloit aider la nature qui cherchoit à s'en débarrasser par la sueur. Je lui ordonnai donc d'entrer dans une étuve, ce qu'il réitéra trois jours de suite, & il fut délivré ainsi des pustules & des douleurs.

Peu de jours après, il fut guéri de ses ulceres par un Chirurgien de ses amis.

Pour le préserver de rechûte, je lui prescrivis de prendre chaque semaine, pendant deux mois, un gros & demi de pillules de fumeterre.

Telle étoit la maniere de procéder de Torella & des autres Médecins ses contemporains, dans la cure des maladies vénériennes; il témoigne beaucoup de confiance en cette méthode qui, comme je l'ai dit, étoit exactement la même qu'on pratiquoit pour la guérison de la gale, & il assure qu'en la suivant, il a guéri & fait guérir une infinité de malades. C'est ainsi qu'il s'exprime lui-même : *Parisiis & in aliis magnis civitatibus Franciæ, à Litteratis,* grossa variola *hic morbus appellatur, quos devios esse demonstravi... Quicumque curam variolarum (impudendagrâ) secutus fuit huc usque, & qui inde sequetur, nullos curavit, neque curabit; plurimos verò interficiet, aut debilitatos secundùm aliquam aut majorem partem corporis dimittet... Illi verò qui curam scabiei fœdæ sequentur, plurimos curabunt & maximè, si hæc quæ scribo, faciunt.... Ego infinitos curavi & curari feci, & intelligo per curationem, eorum deductionem ad salutem, non sicut ille qui multos curavit, sicut dicit Galenus, de quorum numero nullus evasit.*

Ce grand nombre de médicaments qu'on faisoit entrer dans la cure méthodique, ainsi que la maniere de les employer, étoient empruntés des Ara-

bes dont les livres tranſportés en Europe, par les Maures qui s'étoient établis en Eſpagne, étoient le dépôt preſqu'unique des connoiſſances médicinales de ce temps-là.

Le mercure ou vif-argent que les Grecs & les Latins avoient banni de la Médecine, parce qu'ils ne voyoient en lui qu'un poiſon deſtructeur, entroit auſſi dans la compoſition des onguents dont les Arabes ſe ſervoient contre la gale & d'autres maladies de la peau.

D'après l'opinion commune ſur l'identité de la gale & de la vérole, quelques Médecins mirent auſſi du mercure dans les emplâtres & dans les onguents qu'ils appliquoient ſur les puſtules & ſur les ulceres vénériens, pour les déterger & pour les deſſécher, après avoir fait uſage auparavant, intérieurement des médicaments propres à réſoudre & à évacuer l'humeur morbifique.

La poſtérité aura ſans doute bien de la peine à ſe perſuader que, durant trois ſiecles, un grand nombre de Médecins dont quelques-uns jouiſſent d'une célébrité méritée à bien des égards; la poſtérité, dis-je, aura bien de la peine à croire que ces Médecins ſe ſoient ſervi préciſément des mêmes remedes, à la même doſe & de la même maniere, contre deux maladies dont l'une n'affecte communément que la peau, ſur laquelle elle forme des puſtules & de petits ulceres, & dont l'autre caractériſée par des chancres malins, des tumeurs glanduleuſes & oſſeuſes, par la ſérie des os, par la gonorrhée virulente, & attaque indiſtinctement les parties internes comme les externes ſur leſquelles elle exerce quelquefois les ravages les plus terribles.

Le malade placé au ſoleil ou devant le feu ſe frottera avec l'onguent depuis le coude, juſqu'à trois

doigts de diſtance de la main, & depuis le des du genou, juſqu'à égale diſtance du pied. Cette opération ſe continuera de la même maniere juſqu'à ce que le flux de bouche commence à paroître (1). On recommande au malade de ne point s'expoſer au froid, & de ne point ſe laver de quarante jours. De cette maniere, dit Théodoric (2), on verra l'humeur couler de la bouche comme une riviere ; & en faiſant ainſi, on peut être sûr de guérir la gale la plus invétérée.

(1) Pierre Hiſpani, Médecin du treizieme ſiecle, & enſuite Pape ſous le nom de Jean XXI.

(2) Médecin célebre du treizieme ſiecle, & enſuite Evêque de Servie.



LE GAYAC.

LORSQUE les Espagnols, conduits par Christophe Colomb, firent à la fin du quinzieme siecle, la découverte de l'Amérique, les foibles habitants de ces vastes contrées nouvellement sorties du sein de la mer, & encore toutes couvertes d'immenses forêts & de marécages, nourrissoient sous un ciel humide & brûlant cette maladie héréditaire & contagieuse qu'on nomme parmi nous, maladie vénérienne, & parmi eux, dit-on, *patursa* (1).

Cette maladie étoit-elle connue en Europe avant la découverte du nouveau monde? ou bien les Espagnols, comme on le pense presque généralement, l'ont-ils reçue des Amériquains en échange des vices qu'ils leur ont apportés, & des crimes inouis dont ils ont laissé parmi eux tant d'horribles exemples?

Il est certain que dans tous les temps, les embrassements amoureux portés à l'excès, ont dû produire des désordres dans les parties du corps destinées à ces usages. Ces désordres ont dû être plus ou moins grands, selon la disposition des corps qui les faisoient naître. Sous la zône torride, l'amour est une rage, & ses effets doivent être proportionnés à la cause qui les produit; c'est aussi de ces climats brûlants de l'ancien & du nouveau monde que la vérole a, selon toutes les apparences, tiré son origine.

(1) Fallope, de morb. gall.

La communication établie par les guerres insensées des Croisades, entre les Européens & les habitants de l'Afrique, a pu introduire le germe de cette maladie en Europe; ce germe a couvé long-temps en silence parmi nous, faute d'aliments propres à le développer, & n'a produit que de foibles ravages décrits par les Médecins (1) qui ont vécu depuis le dixieme jusqu'au quinzieme siecle. A cette derniere époque, ce principe de dégénération de nos humeurs a fait les progrès les plus rapides; il s'est manifesté par les effets les plus terribles, lorsque les Espagnols transplantés sous la zône torride du nouveau monde, y ont respiré l'air brûlant & humide qui empoisonnoit presque toutes les substances végétales & anima-

---

(1) Le bubon est causé le plus souvent par une matiere froide qui est poussée du foie vers ces endroits (les aines) lesquels sont foibles & vuides.. ou lorsqu'il arrive à l'homme une corruption dans la verge pour avoir eu affaire avec une femme mal-propre.

Guillaume de Salicet, en 1270.

Le même Auteur parle aussi de pustules blanches ou rouges, de la dartre miscaire, des crevasses, des corruptions ou semblables choses qui arrivent à la verge, ou autour du prépuce, & qui sont occasionnées par le commerce qu'on a eu avec une femme sale, ou avec une femme publique, ou par quelqu'autre cause.

Voyez aussi Laufranc, en 1290; Bernard Gordon, en 1300; Jean de Gaddesden, en 1320; Gui de Chauliac, en 1360; Valescus de Tarenta, en 1400; Pierre d'Argelata, en 1470, &c. &c. &c. Rhazez parle d'un ulcere particulier de la verge, produit selon lui, *à censcione mulieris suprà virum.* Je n'ignore point les raisons qu'Astruc a alléguées pour prouver que ces symptômes ne désignent point la maladie vénérienne; mais s'ensuit-il de ce que ces symptômes peuvent être des effets d'autres causes que du virus vénérien, qu'ils ne puissent pas désigner aussi la vérole?

les de ces contrées incultes, & qui eſt la cauſe de toute putréfaction.

Quoi qu'il en ſoit de l'origine de la vérole, les Amériquains méridionaux poſſédoient un grand nombre de plantes par l'uſage deſquelles ils ſe guériſſoient de cette maladie. Une des principales étoit le Gayac.

Il y a, ſelon le P. Plumier, deux eſpeces de Gayac.

La premiere eſpece s'appelle Gayac à fleurs bleues, dont le fruit eſt arrondi; *Guaiacum flore cæruleo, fructu ſubrotundo*, Plum. nov. gen 39. ou *Gaiacum tetraphitum, fructu ſingulari*. Ejuſd. Hiſt. mſſ. 86. *Pruno* vel *evonymo affinis arbor. folio alato, buxeo, ſubrotundo, flore pentapetalo, cæruleo, racemoſo, fructu acoris cordato, cujus cortex luteus, corrugatus, ſemen unicum, majuſculum, nigricans, nullo oſſiculo tectum operit*; Sloa. Catal. Plant. Jamaïc.

Cette eſpece de Gayac devient quelquefois un très-grand arbre; quelquefois auſſi n'eſt-il que médiocre; différence qui procede de la fertilité du terroir où il croît: ſon tronc eſt le plus ſouvent cylindrique, mais ceux qui ſe trouvent dans l'Iſle de Saint-Domingue, du côté du Port-de-Paix, ne ſont pas tout-à-fait cylindriques, car ſi on les coupe tranſverſalement, leur ſection repréſente la figure d'une poire.

Lorſqu'on regarde ces arbres de loin, ils reſſemblent à nos chênes; les jeunes ſont couverts d'une écorce un peu ridée, ceux qui ſont vieux, ont l'écorce liſſe, un peu épaiſſe, & ſe ſéparant en des lames minces; elle eſt variée ou de couleur pâle, parſemée de taches verdâtres & griſâtres.

Le tronc de cet arbre a peu d'aubier, qui eſt pâle, le cœur eſt de couleur verte d'olive, foncée & brune : ſon bois eſt très-ſolide, huileux, peſant, d'une odeur qui n'eſt pas déſagréable, d'un gout amer & un peu âcre.

Ses branches ont beaucoup de nœuds, & le plus ſouvent elles ſont partagées en dèux petits rameaux auſſi noueux, leſquels portent à chaque nœud, deux petites côtes oppoſées, longues d'environ un pouce, liſſe, ferme, compacte comme du parchemin, d'un verd pâle; elles ont deſſous cinq petites nervures un peu ſaillantes; elles n'ont point de queue, ſi ce n'eſt la côte commune ſur laquelle elles ſont rangées; leur couleur eſt un peu rouge à l'endroit de leur attache; leur goût un peu âcre & amer.

Les fleurs naiſſent à l'extrêmité des rameaux; elles ſont en grand nombre, entiérement ſemblables & égales à celles du citronier, car elles ſont compoſées de cinq feuilles de couleur bleue, diſpoſées en roſe, ſur un calice qui a auſſi cinq feuilles verdâtres, du fond duquel s'éleve un piſtil dont la figure eſt celle d'un cœur terminé en pointe, porté ſur un pédicule un peu long. Ce piſtil eſt accompagné d'environ vingt étamines bleues qui ont chacune un petit ſommet jaune. Ce piſtil devient dans la ſuite un fruit de la grandeur de l'ongle, charnu, qui a la forme d'un cœur, & un peu creuſé en maniere de cuillier, d'une couleur de vermillon ou de cire rouge. Ce fruit renferme une ſeule graine dure, de la forme d'une olive, qui contient une amande plus petite que celle de l'olive & enveloppée d'une pulpe fort tendre.

On trouve cet arbre à la Jamaïque, dans preſ-

que toutes les Iſles Antilles, & ſur-tout dans celles de Saint-Domingue & de Sainte-Croix, & en général dans la partie de l'Amérique qui eſt ſituée ſous la zône torride.

La ſeconde eſpece de Gayac du P. Plumier, ſe nomme Gayac à fleurs blanches, dentelées, dont le fruit eſt quadrangulaire; *Guaiacum flore cæruleo, ſimbriato, fructu tetragono.* Plum. nov. Plant. Ameriq. IX. 39; ou *Gayacum polyphyllum, fructu ſingulari, tetragono*, ejuſd. Hiſt. mſſ. 87. Hoaxacan, *ſeu lignum ſanctum*, Hernandez. Les naturels d'Amérique le nomment *Hajacan*, d'où eſt venu le nom de Gayac qu'on lui donne en Europe.

Cette eſpece eſt moins haute que la précédente; ſon bois eſt auſſi ſolide & auſſi peſant, mais de couleur de buis; ſon écorce qui eſt un peu plus épaiſſe, eſt noirâtre en-dehors, parſemée de pluſieurs taches griſes, & ſillonnée de rides réticulaires & tranſverſales; elle eſt pâle au-dedans, & d'un gout légérement amer.

Ses branches ſont diſpoſées de la même maniere que dans la premiere; elles ſont de même noueuſes & portant quatre ou cinq paires de feuilles plus minces, plus petites & plus pointues, ſur-tout les jeunes, ſoutenues ſur des côtes très-minces, vertes & longues d'environ deux pouces.

Les fleurs ſont entiérement ſemblables & égales à celles de la premiere eſpece, mais elles ſont bleues & un peu dentelées. Les fruits ſont de couleur de cire, quadrangulaires comme ceux de notre fuſain, partagé intérieurement en quatre loges, dans chacune deſquelles eſt contenue une ſeule graine, oſſeuſe, rouge, qui a preſque la figure d'une olive.

Cette seconde espece de Gayac est très-fréquente dans l'Isle de Saint-Domingue, aux environs du Port-de-Paix.

Ces arbres fleurissent au mois d'Avril, & donnent des fruits mûrs au mois de Juin.

Le Gayac donne dans la distillation à la violence du feu, un phlegme insipide, un esprit qui donne des marques d'acidité & d'alkalicité, une huile tenue, limpide, jaune, qui nage sur l'eau ; une huile noire très-épaisse, plus pesante que l'eau ; une grande quantité d'air, & une quantité considérable d'un charbon dur & sonnant. (Encyclopédie).

Peu de temps après la découverte de l'Amérique (en 1513), Gonçalo Hernandez de Oviedo y Valdes, fut envoyé à l'Isle Espagnole pour y être Directeur des mines d'or & d'argent ; après un séjour de douze ans, tant dans cette Isle que dans le continent, il écrivit en Espagnol en 1525, par ordre de l'Empereur Charles-Quint, Roi d'Espagne, le sommaire de l'Histoire générale & naturelle des Indes Occidentales ; dix ans après, il écrivit sa grande Histoire générale & naturelle des Indes. Dans l'un de ces deux ouvrages, on trouve deux chapitres, dont l'un traite du Gayac, & l'autre, du saint bois. Dans le premier, l'Auteur s'exprime de cette maniere : Il y a dans ces Isles & dans le continent, deux especes d'arbres remarquables contre cette maladie qu'on nomme *de las buas*, (la vérole); & comme elle est fort commune dans toutes ces régions, il a plu à la miséricorde divine d'y faire trouver aussi aux habitants le remede propre à les en délivrer ; mais quoique cette maladie exerce aussi ses ravages dans d'autres pays, cependant les premiers Chrétiens qui ont été infectés de ce mal, en ont été guéris dans l'Isle Espagnole, par l'arbre qu'on nomme Gayac.

Je veux rapporter ſur les effets de cet arbre, ce qu'il y a de plus avéré ici, & dans les autres lieux où on en a fait uſage.

Son efficacité eſt conſtatée par un très-grand nombre d'expériences qu'on en a faites tant dans ces régions, qu'en Europe, & dans les autres parties du monde où il a été tranſporté, pour s'en ſervir contre la redoutable maladie *de las buas*, que les Italiens appellent mal françois, & les François, *mal de Naples*.

On a vu en Eſpagne & dans d'autres pays ; des malades tourmentés par des douleurs cruelles & rongés d'ulceres, qui ont été guéris par le Gayac.

Cette maladie ſurpaſſe toutes les autres par la force des tourments & des ſouffrances qui la caractériſent, comme le ſavent bien ceux que la miſéricorde divine en a délivrés ; elle eſt moins cruelle & moins dangereuſe dans les Indes qu'en Eſpagne, & dans les autres climats plus froids, & les Indiens s'en guériſſent facilement par l'uſage du Gayac, durant lequel ils obſervent une grande diete, ſans laquelle le Gayac fait plus de mal que de bien.

Outre le Gayac, continue Oviedo, les Indiens connoiſſent encore un grand nombre d'autres plantes, que l'expérience leur a appris être propres à guérir la maladie *de las buas*, ainſi que bien d'autres maladies.

Dans le chapitre où il parle du ſaint bois, il dit, l'arbre qu'on nomme ſaint bois dans les Indes, eſt, ſelon l'opinion commune, une des meilleures plantes du monde pour guérir les ulceres & les autres ſortes de maux contre leſquels on l'emploie ; pluſieurs le confondent avec le Gayac, ou le regardent comme un arbre de la même eſpece, à

cause de la ressembance de la moëlle, de la pesanteur & de leurs propriétés médicinales.

Outre la propriété de guérir la maladie de *las buas*, ajoute-t-il, que celui-ci possede à un plus haut degré que le Gayac, il guérit aussi d'autres maladies que le Gayac ne guérit pas.

A mon avis, dit-il encore, l'arbre ou le bois auquel on a donné le nom de saint, est véritablement divin.

Par la simple décoction de ce bois, & par l'usage extérieur de son écume, nous avons vu guérir des ulceres du plus mauvais caractere, qui étoient semblables au cancer; d'autres qui étoient gangreneux, & qu'on avoit jugés incurables.

La réputation du Gayac s'étendit bientôt au-delà des lieux qui l'ont d'abord vu naître. Les Espagnols, que leurs fréquents voyages en Amérique, mettoient à portée de voir les guérisons multipliées opérées par ce médicament, s'empresserent sans doute, à leur retour dans leur patrie, de publier ce qu'ils avoient vu en Amérique. Avec quelle avidité les peuples d'Europe dûrent-ils écouter les merveilles qu'on leur racontoit du Gayac! Avec quelle ardeur ils devoient soupirer après un médicament qui, sans les exposer aux dangers terribles qui accompagnent trop souvent l'usage du mercure, les délivreroit du plus cruel de tous les maux!

Ce fut un Espagnol nommé Gonsalve, qui, selon Brassavole, a le premier apporté le Gayac en Europe, en 1508; cruellement tourmenté depuis long temps par la maladie vénérienne, contre laquelle il avoit inutilement employé tous les remedes connus alors, il se détermina sur ce qu'il entendoit dire des effets de cette plante, à faire le voyage d'Amérique, pour éprouver sur lui-même

ſi ce qu'on lui avoit dit du Gayac étoit vrai ; y ayant été guéri, il ſe retira à Liſbonne, & communiqua aux Portugais la méthode par laquelle il avoit été lui-même délivré de la maladie qui avoit été le ſujet de ſon voyage aux Indes.

Gonſalve ne fut point le ſeul infortuné qui alla chercher au-delà des mers le remede à un mal qu'on n'avoit point ſu trouver en Europe.

Moi, étant à Paris en 1563, dit Loys Guyon, ſieur de la Nauche, j'avois grande familiarité avec deux jeunes adoleſcents, enfants de ladite Ville, tous deux de bonne & illuſtre maiſon, deſquels je tairai les noms, qui ſe trouverent infectés de cette contagion vénérienne, parce que le plus ſouvent elle ſe prend par paillardiſe,(acte déshonnête & par conſéquent honteux), laquelle ils célerent tant qu'ils purent ; enfin la maladie ſe fit connoître par la pelade, par puſtules rouges qui leur vinrent au front, douleurs au milieu des os, tant des bras, jambes, cuiſſes & épaules, que ſur le devant de la tête, les nuits, juſqu'à environ l'aube du jour, & autres ſignes, comme la douleur au goſier, ne pouvant bien avaler la viande.

Les parents les mirent entre les mains des Médecins & des Chirurgiens bien expérimentés, qui y firent tout ce que l'art permettoit, mais ils ne guérirent pas ; pour la ſeconde fois, furent appellés d'autres Médecins à cette cure, qui y appliquerent tout leur ſavoir, mais en vain, & au contraire cette maladie s'empiroit, il ſe faiſoit des tophus & nodoſités à la partie antérieure de leur tête, & aux os des bras, cuiſſes, jambes, avec douleurs nocturnes inſupportables ; & comme la nuit s'approchoit & durant icelle, crioient & ſe plaignoient inceſſamment, tant que les voiſins les entendoient

ſe lamenter de tous côtés, à cauſe de quoi leurs corps devinrent ſecs : ces deux jeunes hommes étoient de complexion différente, & avoient néanmoins les mêmes ſymptômes, ce que les Médecins jugeoient être fort extraordinaire.

Enfin ces adoleſcents, après avoir ſouffert beaucoup de maux, de peines & d'angoiſſes, tant par les Médecins & Chirurgiens, que par Empyriques qui les avoient gouvernés, que du propre mal, après avoir fait beaucoup de dépenſes, & ennuyé leurs parents, furent laiſſés comme incurables, & en état de ne pouvoir plus vivre ſainement, & euſſent fort deſiré que la mort les eût ſaiſis. Les choſes étant en tels termes, Dieu eut compaſſion d'eux & de leurs parents.

Le ſieur de Chantonai, Gentilhomme Bourguignon, de la Franche-Comté, fut envoyé par le Roi d'Eſpagne, en Ambaſſade pardevant Charles IX, Roi de France, qui alors ſe tenoit ordinairement à Paris; ledit Ambaſſadeur qui fut informé de ces deux jeunes gens, dit qu'il avoit vu en Bourgogne, pluſieurs vérolés qui avoient été traités inefficacement, & qui avoient été chercher leur guériſon radicale en Amérique, & allégua ſpécialement l'exemple d'un ſien Secretaire.

D'après cet avis, ils allerent s'embarquer en Eſpagne pour paſſer à l'Iſle de Saint-Domingue ; là, les Médecins du Vice-Roi furent d'avis qu'ils paſſaſſent en une autre Iſle qu'on appelle de Saint-Jean-au-port-riche, où les femmes ſont fort entendues à guérir cette maladie.

Voici le traitement qu'on leur fit, dans une cabane de ſauvages, ſous la direction d'une femme du pays : elle caſſoit & fendoit avec ſes dents des petits tronçons de jeunes arbres de Gayac, & les

faiſoit bouillir dans un vaiſſeau de verre ſans couverture. Elle leur faiſoit boire, tous les matins, une chopine de cette décoction en deux ou trois fois, puis les faiſoit promener, exercer à l'eſcrime, ou bien alloient travailler à une mine d'or qui n'étoit guere loin du village, l'eſpace de deux heures; puis venoient, étant pleins de ſueur, à la maiſon, & changeoient ſeulement de chemiſe; puis les faiſoit dîner, ne buvant que de l'eau de pluie puiſée dans une mare : ſur les trois heures après midi, on leur faiſoit boire autant de Gayac comme au matin, & faire le même exercice ; & ſans autre cérémonie, ni remede, ſe trouverent entiérement guéris en ſix ſemaines, ſans autre inconvénient que d'avoir les gencives enflées & enflammées; ce dont ils guérirent incontinent après qu'on les eût fait ſaigner en les piquant en pluſieurs endroits avec un os de poiſſon fort pointu.

Les nodoſités qu'ils avoient aux os diſparurent, toutes les douleurs nocturnes ceſſerent en quinze jours; l'appétit leur revint ; enfin tous les accidents ſe diſſiperent. Ils retournerent en Eſpagne, puis à Paris : l'un fils de Maître des Comptes, eſt devenu Officier aux Finances; l'autre a rendu de grands ſervices au Roi ès dernieres guerres de l'union, dans la profeſſion des armes.

Il faut que l'arbre ſoit jeune & tendre, on ne nous en apporte que du vieux.

Le même Loys Guyon ajoute ailleurs : il faut choiſir le bois de Gayac, & prendre non celui qui eſt noir & d'un gros tronc, mais du plus petit & jaune. Je dis ceci pour l'avoir entendu de pluſieurs Eſpagnols, Flamands, Bourguignons, & d'aucuns François qui avoient eu le mal, leſquels

furent tant infortunés en leur curation, qu'ils ne purent jamais guérir, ni en Italie, ni aux Basses-Allemagnes, ni en France, ni en Espagne, traités par plusieurs fois par gens méthodiques; mais on leur donna avis de se transporter à l'Isle de Saint-Domingue, ou de Saint-Laurent qui sont situées au nouveau monde découvert par Colomb, ainsi que disent les histoires; le Roi Catholique Philippe leur ayant octroyé passe-port, & quelqu'argent par charité, car ils lui avoient donné à entendre qu'ils l'avoient servi en guerre.

Auquel lieu arrivés, aucunes femmes indiennes les guérirent avec de la décoction de jeune & tendre Gayac, détranché menu avec un couteau, sans couvrir le vaisseau qui étoit de terre; & en burent le matin environ huit onces; après alloient travailler, s'ils vouloient, à une mine d'or prochaine pour s'échauffer; ou couroient le taureau, la vache qui s'étoient rendus sauvages; tant s'étoient multipliés ces animaux audit pays, dont l'engeance avoit été menée par la Colonie Espagnole.

Après s'être échauffés, un peu refroidis, on les faisoit dîner avec un bled appellé maïs boulu, ou réduit en farine, & fait du pain cuit sous la cendre, mangeant de la chair de bœuf, de vache, d'ours, de guenuche; autres fois de certains oiseaux tant aquatiles que des montagnes, & des poissons de mer & d'eau douce dont nous n'en avons de semblables par-deçà: & si le temps étoit nébuleux ou pluvieux, on les faisoit coucher dans un linceul de coton, attaché par les quatre bouts à des pans couverts d'un autre linceul, souvent environ deux heures. De frotter ou d'essuyer

ſuyer, l'uſage n'y eſt point; auſſi n'ont d'autre linge.

Ils en prenoient autant ſur le vêpre, & de cette façon, dix-huit qu'ils étoient, guérirent dans vingt-cinq jours, toutefois les uns plutôt que les autres; & ne leur fut appliqué aucun onguent; & ai parlé à trois de ces ſoldats après leur retour qui me l'ont raconté ainſi que je l'ai écrit; & ne burent de ſeconde décoction, mais d'un breuvage fait de certaines racines & d'eau bouillies enſemble, qui enivre ſi on en prend trop; breuvage à ces Sauvages ordinaire, qu'ils appellent *Canonin* (1).

Comme les Eſpagnols furent les premiers qui eurent connoiſſance de l'efficacité du Gayac dans les maladies vénériennes, ils furent auſſi les premiers qui en adopterent l'uſage en Europe, & ce fut chez eux que les autres Nations apprirent la méthode de s'en ſervir.

On a fait venir d'Eſpagne, dit Nicolas Poll, Médecin de Charles V, des perſonnes d'un rang diſtingué, & des gens du peuple pour apprendre d'eux la méthode de guérir, par le Gayac, des malades infectés de cette horrible maladie auxquels on avoit prodigué toutes ſortes de remedes ſans aucun ſuccès; parmi ces malades, il y en avoit à qui on avoit jugé inutile d'adminiſtrer aucun médicament, parce qu'on déſeſpéroit de leur guériſon. Tous ces malades, au nombre d'environ trois mille, ont été guéris preſqu'en même temps, par l'uſage du Gayac, & après

---

(1) *Miroir de beauté*, dédié à Monſieur & à Madame de Pompadour.

leur guérifon, il leur fembloit renaître (1).

Lorfque le Gayac, dit Hutten, eut été apporté de Saint-Domingue en Efpagne, les nations voifines attendirent le réfultat des expériences qu'on y faifoit, avant de fe décider à s'en fervir. Auffi tôt qu'elles apprirent que les expériences avoient été fuivies du fuccès, les Siciliens adopterent les premiers cette nouvelle méthode de guérir le mal françois (la vérole), qui de là paffa en Italie, & enfuite en Allemagne, où nous nous fommes affurés par notre propre expérience de l'efficacité de ce médicament ; nous avons auffi appris derniérement que cette méthode avoit été pratiquée en France avec fuccès.

Si quelque chofe eft capable d'affurer au Gayac, un rang diftingué parmi les médicaments antivénériens, c'eft fans doute l'expérience qu'en à faite fur lui-même, Ulrich de Hutten, Gentilhomme & Chevalier Allemand, que je viens de citer ; il étoit tourmenté d'une vérole des plus

---

(1) Accerfiti fuere excell. ac illuft. Princeps, in Diætarum defcriptionem principiis, quam plurimi in Hifpaniarum, tum primariis, tum plebeis haud mediocris quidem exiftimationis. Qui nimirum propter abominalem deformationem per dicti Gallici morbi tabificam deturpationem omnes ferè pro deploratis habebantur ubi in quibufdam, nulla alia Medicinarum (etfi innumeris utebantur) aliquid efficere potuiffet ; in aliis verò defperationis causâ, nihil Medicinarum applicatum fuerat, quorum poftea omnium per guaiacanum lignum curatio quafi pro miraculo habita fuit : hæc enim uno quafi & eodem tempore, tria ferè hominum millia, ad bonam valetudinem redduxerat, qui poft curationem renati fibi ipfis videbantur, &c. *Nic Poll. Cæfareæ majeftatis phyfici de curatione morbi gallici per lignum Guaiacum, Præfatio.*

cruelles & des plus terribles qu'on ait jamais éprouvées. Pour tâcher de s'en délivrer, il se soumit onze fois inutilement, durant l'espace de neuf ans, aux frictions mercurielles, & il essaya de tous les moyens de guérir qui étoient pratiqués de son temps. Enfin l'usage du Gayac qui venoit de s'introduire en Europe, le délivra de tous ses maux & le guérit radicalement; c'est ce qu'il nous apprend lui-même dans un savant traité qui a pour titre, *de morbi gallici curatione per administrationem ligni guaiaci*; ce traité que l'Auteur a dédié au Cardinal Albert de Brandebourg, Electeur & Archevêque de Mayence & de Magdebourg, a été imprimé en 1519. Voici comme Hutten parle lui-même de l'état de sa maladie, lorsqu'il commença à se mettre à l'usage de la décoction de Gayac.

Premiérement, je ne pouvois faire aucun usage du pied gauche, dans lequel le siege de la maladie étoit fixé depuis huit ans; au milieu de la partie antérieure de la jambe étoient des ulceres dont la chair étoit tumefiée, enflammée & pourrie, qui me faisoient éprouver les plus vives douleurs; à mesure que quelqu'un de ces ulceres guérissoit, il étoit aussi-tôt remplacé par un autre; il s'en forma ainsi plusieurs séparés l'un de l'autre que tout l'art des Médecins ne put jamais réunir en un seul : au-dessus, étoit une tumeur dure comme un os, qui me faisoit souffrir sans relâche une douleur pungitive & atroce. J'avois aussi au-dessus du talon droit, une autre tumeur aussi dure que la premiere, & qui persistoit depuis le commenment de ma maladie.

Cette tumeur avoit résisté au fer & au feu, & à tous les caustiques qu'on avoit pu mettre en

ufage : tantôt elle s'élevoit & devenoit beaucoup plus grande, ce qui me faifoit cruellement fouffrir ; tantôt elle s'affaiffoit, & alors la douleur étoit moindre ; cette douleur devenoit auffi plus fupportable, quand j'approchois la jambe du feu, cependant je n'y pouvois pas endurer plufieurs enveloppes ; il s'y faifoit une affluence d'humeurs fi confidérable, que la fource en paroiffoit devoir être intariffable. Quand je voulois m'appuyer fur cette jambe, j'y fentois une douleur intolérable.

La cuiffe, depuis la hanche jufqu'au genou, étoit dans un tel marafme, que la chair en étoit toute confumée, & que la peau fembloit toucher immédiatement à l'os ; elle étoit d'ailleurs luxée aux deux articulations, fi bien que je ne pouvois m'en fervir depuis long temps qu'avec la plus grande peine, & qu'enfin elle ceffa de me rendre tout office, lorfque l'une de mes feffes s'évanouit.

Une douleur que je fentois à l'épaule gauche, m'empêchoit de lever le bras ; il s'étoit formé auffi à cette partie qui étoit très-affoiblie, une callofité, & au milieu du mufcle qui la couvre, une tumeur groffe comme un œuf. Toute cette partie du corps, depuis l'épaule jufqu'à la main, étoit dans un état d'amaigriffement extrême.

Au côté droit, fous la derniere côte, étoit un ulcere fiftuleux, peu douloureux, mais dont il fortoit une matiere fanieufe & purulente ; fur la côte, au-deffus de l'ulcere, étoit une exoftofe. Je fentois l'humeur qui arrofoit cet ulcere, couler de la partie poftérieure & fupérieure de la tête. Le plus léger contact fur cette partie, me faifoit éprouver une fenfation telle, qu'il me fembloit qu'on me perçoit le crâne. Je ne pouvois tourner la tête qu'en tournant en même temps le corps tout en-

tier. Quand le Gayac ne m'auroit délivré que de cette partie de mes maux, je lui devrois encore les plus grands éloges, pour ſon efficacité.

Un de mes bons amis, témoin de mes ſouffrances, & voyant que cette cruelle maladie ne me laiſſoit pas un moment de repos ni le jour, ni la nuit, que je ne pouvois prendre aucune nourriture, que j'étois parvenu à un état de maraſme complet, & qu'on ne pouvoit trouver aucun remede à mon mal; ce tendre ami me conſeilla de me délivrer moi-même du fardeau de la vie; *il eſt temps*, me diſoit-il, *de mettre un terme à tant de ſouffrances*; ſon amitié pour moi, lui faiſoit oublier qu'il étoit Chrétien. Si quelque choſe avoit été capable de laſſer le courage de ces généreux Martyrs qui ont tant ſouffert pour la Foi, certainement ils n'auroient pas réſiſté à la rigueur des tourments que j'ai endurés. On dit que le Philoſophe Speuſippe, devenu paralytique, ſe faiſoit porter comme il paſſoit un jour en cet état devant Diogene, il le ſalua; *tu ne mérites pas*, lui dit le Cynique, *que je te rende le ſalut, puiſqu'avec une pareille infirmité, tu as encore la foibleſſe de vivre.* Qu'auroit donc dit de moi Diogene, s'il m'avoit rencontré en l'état où j'étois? outre que je ne pouvois plus me ſervir de mes membres, j'étois devenu ſi hideux, & je répandois une odeur ſi déteſtable, que j'étois incommode à tout le monde, & que bien des gens m'avoient pris en horreur.

Accablé de tant de maux, lorſque tout le monde déſeſpéroit de ma guériſon, mon bon ange, je crois, m'ordonnoit d'eſpérer encore, j'oſai ſoupirer après le Gayac, & je n'ai pas lieu de m'en repentir, puiſque c'eſt à lui que je dois le parfait

rétabliſſement de ma ſanté & de mes forces que j'eſpere conſerver encore long-temps.

La méthode que Hutten nous dit qu'il a pratiquée dans l'uſage de la décoction du Gayac eſt telle :

Prenez une livre de bois de Gayac coupé menu ou rapé ; mettez-là dans un vaſe neuf qui ſoit propre, avec huit livres d'eau de fontaine, de riviere, ou de puits, comme je l'ai fait. Laiſſez infuſer le Gayac pendant vingt-quatre heures : enſuite faites-le cuire à un feu doux, durant plus de ſix heures, & juſqu'à la diminution de la moitié, en prenant bien garde que le feu ne ſoit pas aſſez violent pour que l'ébullition ait lieu ; car ce qui ſe répandroit par-deſſus le vaſe dans l'ébullition, eſt, dit-on, la partie la plus efficace de la décoction. Pour éviter cela, faites en ſorte que la matiere de la décoction ne rempliſſe que les deux tiers du vaſe. Il faut lever l'écume & la garder, parce qu'elle ſert pour les ulceres.

Quand la décoction eſt faite, il faut la paſſer & la garder dans des bouteilles; & verſer huit autres livres d'eau, ſur le bois qui reſte de la premiere décoction. On en fait une ſeconde décoction qui ſert de boiſſon ordinaire.

On commence à diminuer peu-à-peu de ſa nourriture; d'abord on en retranche un quart, puis un tiers & juſqu'à la moitié.

On ſe purge, après quoi on prend deux fois par jour, le matin à cinq heures, & le ſoir à neuf, un verre chaque fois, contenant une demi-livre de la premiere décoction, qu'on avale tout d'une haleine. Enſuite on ſe met au lit, où l'on reſte quatre heures : durant les deux premieres, on ſe tient bien couvert pour s'échauffer, afin

que le médicament puiſſe pénétrer dans les parties du corps les plus ſecretes. Il eſt bon auſſi de s'échauffer dans le lit, une heure avant de prendre le verre de décoction.

Quelques-uns n'ordonnent, pour toute nourriture que quatre onces de pain par jour & un peu de raiſins ſecs; ſeulement à dîner, ils permettent de tremper le pain dans du bouillon de volaille.

Il y en a qui accordent à dîner la quatrieme partie d'un poulet bouilli.

La boiſſon ordinaire eſt, comme je l'ai dit, la ſeconde décoction froide.

Le quinzieme jour, depuis le commencement du traitement, on prend ordinairement un purgatif. (Je me ſuis purgé ſimplement avec de la caſſe). Ce jour-là on ne prend point de décoction, mais on recommence le ſoir à en prendre.

Communément la guériſon s'opere en trente jours, à laquelle époque on purge encore le malade, & outre cela on lui preſcrit encore pour cinq ou ſix jours l'uſage de la décoction.

Il y a des Médecins qui augmentent peu-à-peu la nourriture du malade après le quinzieme jour, & qui lui permettent de ſe promener d'une chambre à l'autre, pour ſe familiariſer peu-à-peu avec l'air extérieur.

D'autres au contraire veulent qu'il ſe tienne toujours enfermé dans ſa chambre, juſqu'à ce qu'il ſoit bien guéri.

Les premiers diſent qu'après qu'on eſt ſorti, ce qui reſte de la maladie ſe guérit très-promptement. C'eſt ce que j'ai éprouvé moi-même; car trente jours s'étant écoulés depuis le commencement du traitement, & voyant que les ulceres de ma jambe n'étoient pas encore tous cicatriſés, je gardai la chambre

encore dix jours, au bout duquel temps ils n'étoient pas encore guéris : l'hiver commençant alors à se faire sentir, je me tins encore renfermé dix autres jours à cause du froid ; alors mon Médecin m'ayant conseillé de sortir, je suivis son avis, & je ne m'en suis pas maltrouvé ; car, quoique les ulceres qui n'étoient ni profonds ni élevés, ne fussent pas tout-à-fait guéris, il ne leur manquoit que d'être recouverts de la peau, ce qui n'est arrivé que vers le quarantieme jour après ma sortie, l'hiver étant alors fort rude, & pendant que j'étois en voyage pour aller en France.

Je crois que je dois attribuer ce retardement de ma guérison, à la diete trop peu sévere que mon Médecin m'avoit prescrite, ainsi qu'à la trop grande légéreté de la décoction.

Je n'ai point employé tout-à-fait cinq livres de Gayac, tandis que d'autres malades en usent huit & même dix livres : le Médecin ayant été induit en erreur à mon égard, par ma maigreur naturelle, augmentée par la longueur de ma maladie, avoit pensé que cette quantité étoit suffisante pour me guérir ; il croyoit d'ailleurs que j'étois trop foible pour en supporter une plus grande quantité, en quoi il se trompoit doublement, 1°. parce qu'il falloit considérer non pas mon état actuel, mais ma constitution naturelle, & que la maniere d'agir du Gayac, exige que son usage soit continué sans interruption; 2°. parce qu'il ne faut pas en donner une moindre quantité aux malades les plus foibles qu'aux autres, qu'il faut au contraire leur en donner quelquefois davantage, car son opération n'est pas violente & impétueuse, mais douce & graduée, & ce n'est que peu-à-peu qu'il guérit ; c'est pourquoi je suis d'avis qu'on fasse la décoction plus forte.

L'action du Gayac commence d'abord à se manifester par la diminution générale des symptômes de la maladie ; mais, vers le quinzieme jour, les douleurs augmentent, les ulceres s'étendent, & il semble au malade que son état devient pire qu'auparavant, soit qu'alors le médicament attaque le mal dans sa racine, & qu'en le déracinant, il cause les douleurs qu'on éprouve, soit que l'altération qu'il produit dans le corps du malade, s'exerce d'une maniere violente ; quoi qu'il en soit, il est certain que ce médicament déracine entiérement la maladie dans les uns plutôt, dans les autres plus tard ; mais aucun n'éprouve de changement notable avant le septieme jour ; plusieurs l'éprouvent comme moi après le vingtieme : s'il y en a à qui cela arrive plus tard, c'est par leur faute, & ordinairement, pour n'avoir pas observé un régime assez rigoureux.

Je n'ai pas vu sans frayeur le vingt-cinquieme jour depuis ce traitement, les ulceres de ma jambe se dilater au point qu'elles laissoient voir à découvert une partie de l'os de la grandeur d'un ongle, mais en peu de jours les chairs se rapprocherent : cela me fait penser que l'action du Gayac s'exerce intérieurement dans les ulceres, & qu'il les déterge & les purifie en agissant par leur partie inférieure.

J'ai vu peu de malades guéris entiérement de leurs ulceres tandis qu'ils gardoient la chambre.

La décoction du Gayac résout & dissipe, comme par miracle, les tumeurs & les exostoses invétérées, fait suppurer très-heureusement les ulceres, & emporte le virus vérolique qui est fixé dans les parties les plus secretes. Aux uns, ce médicament met les os à découvert, aux autres les nerfs, il rompt les vaisseaux, ronge profondément les par-

ties infectées, & en fait exhaler une odeur si fétide & si déteſtable, qu'il eſt impoſſible de la ſupporter : il rétablit les forces ainſi que la ſenſibilité & le mouvement dans les parties qui en étoient privées, & on a remarqué que ceux qui en ont fait uſage, ſont devenus plus gras qu'ils ne l'étoient avant leur maladie.

Lorſque la guériſon commence à s'opérer, cet état s'annonce d'abord par les ſueurs qui deviennent abondantes, & par les urines qui ſe chargent de beaucoup d'impuretés. Alors les pieds & les mains ſe refroidiſſent d'une maniere étonnante, en ſorte que toute la chaleur ſemble s'en être retirée; les Médecins diſent que dans cette circonſtance le médicament attire la chaleur des extrêmités vers le centre où elle ſe fixe, s'accroît, & enſuite ſe répand de là dans toutes les parties du corps; il eſt certain que ceux qui ont été guéris par le Gayac, ont acquis beaucoup de chaleur dans tous les membres.

Pour moi, durant les ſix ou ſept derniers jours de ma maladie, j'ai éprouvé un ſi grand froid aux jambes & aux bras, que, malgré la multiplicité des vêtements dont je les couvrois, je ne pouvois jamais parvenir à les échauffer, tandis qu'à préſent un ſimple vêtement ſemblable à celui que je portois avant ma maladie, me garantit fort bien du froid, & me tient chaudement.

Comme pendant l'uſage du Gayac, le ventre ſe reſſerre, on conſeille de prendre le matin, demi-once de ce bois en poudre, dans l'eau de la décoction, & de réitérer, ſi l'effet ne s'en ſuit pas à la premiere fois; j'en ai pris deux fois ſans que cela m'ait purgé.

J'ai vu des véroles invétérées, guérir plus promp-

tement & plus sûrement que des véroles récentes.

Le Gayac eſt d'autant plus efficace qu'on obſerve, durant ſon uſage, le régime le plus rigoureux ; je n'ai jamais vu que ce régime ait incommodé qui que ce ſoit.

J'ai appris de ceux qui ont été en Eſpagne pour s'informer des effets du Gayac & de la maniere de s'en ſervir, des Eſpagnols qui avoient fait le voyage d'Amérique, que ce médicament guérit également les filles & les femmes, les enfants & les vieillards, ſans qu'aucun d'eux ſe ſoit mal trouvé de la ſévérite du régime qu'il faut garder.

Mon propre pere a été guéri de la vérole à l'âge de ſoixante ans, ſans l'aſſiſtance d'aucun Médecin, & dirigé ſeulement par mes conſeils, en faiſant uſage du Gayac, & en ſuivant le régime le plus rigoureux, ſans en avoir éprouvé la plus légere incommodité.

Cette méthode de guérir la vérole par la décoction du Gayac, en obſervant la diete la plus ſévere, peut être heureuſement pratiquée, quoi qu'en diſent les Médecins, par des perſonnes d'une complexion chaude & ſeche ; car moi qui ſuis de ce tempérament, j'ai été guéri de cette maniere, & je n'ai éprouvé aucun des accidents que les Médecins redoutent en pareil cas.

La couleur de la décoction reſſemble à celle de l'eau un peu trouble ; ſi on y plonge un fil blanc, il devient verd. La premiere fois qu'on en boit, on lui trouve un goût un peu acide, qui devient agréable par la ſuite.

Pluſieurs Médecins traitoient derniérement de chimeres les effets qu'on attribue au Gayac ; ils prétendoient que c'eſt la diete ſeule, & non pas le Gayac, qui guérit ; je ſais fort bien qu'avant de

faire ufage de ce médicament, j'obfervai pendant trois ans le régime le plus fcrupuleux, & que cela ne m'a point guéri.

J'en ai vu d'autres qui promettoient de guérir tout auffi-bien avec une décoction de bois de genievre, de chêne, de frêne, de pin, &c. Bien-loin de les en blâmer, je defire au contraire que leurs promeffes fe réalifent; car que pourra-t-il arriver de plus heureux que de trouver dans nos bois, ce qu'il faut aller chercher fi loin!

Je terminerai ce que je viens de rapporter du traité de Hutten, fur les effets du Gayac, & fur la maniere de s'en fervir, par ces paroles du méme Auteur:

Quod quis imitari volet, exemplum habet, præceptum non habet, neque enim edocti dolemus hæc, fed experti, monemus, id quod meminiffe omnes velim, nihil enim hic temerè, fed quod proprio periculo didicerim, aliis per manus quafi tradere; quod fi aliud didiciffem, etiam latere non paterer.

A ces divers témoignages fur l'efficacité du Gayac, ajoutons celui de Nicolas Maffa, Médecin de Venife, très-célebre, qui nous a laiffé fur les maladies vénériennes, un ouvrage (1) au fujet duquel Aftruc& Freind s'expriment de la forte: *Tractatus ille Nicolaï Maffæ, eximius eft, & verè dignus qui legatur quâ de re audiendus J. Freind æquiffimus Auctorum æftimator. Nic Maffa, inquit Freind, fcriptor optimus eft, qui & experientiâ niti maximè & argumentum fuum optimè intelligere videtur...... æquè accuratus in explicandâ medelæ ratione Maffa eft; declarat enim malum illud novis tractari oportere*

(1) *Nic. Maffæ, Medici Veneti, de morbo Neapolitano.* Cet ouvrage eft dédié au Cardinal Charles Borromée, qu'on a placé après fa mort, au rang des Saints.

remediis, atque ex primis, si non primum se fuisse; qui hæc invenerit, aliisque communicarit.... utque uno verbo Massæ laudem concludam: ex omnibus Auctoribus, quorum ingens copia est, hic pærcipuè videtur in praxi versatus. Astruc, de morbo vener.

Nic. Massa faisoit beaucoup de cas du mercure, qu'il appelle *un remede immanquable pour la vérole*, on peut, dit-il, s'en servir avec assurance dans tous les âges, en tout temps, même pour les femmes grosses & pour les enfants, auquel il dit l'avoir administré souvent avec succès.

Ce Médecin est, si je ne me trompe, le premier qui ait avancé, contre l'opinion générale des Médecins de son temps, qui faisoient entrer dans la composition de l'onguent mercuriel un fatras de drogues au moins inutiles, que tout ce qu'il y a d'essentiel dans ces sortes d'onguents, est la graisse & le vif-argent. *Medentes admoneo quod tota materia essentialis unguenti est axungia & argentum-vivum.*

Le succès avec lequel Massa employoit le mercure dans les maladies vénériennes, ne lui fermoit pas les yeux sur les effets des autres médicaments antivénériens. On peut en juger par ce qu'il dit du Gayac; il faut remarquer, dit-il, que lorsque la maladie est parvenue au dernier degré, on ne la guérit que par des remedes très-puissants, tels que la décoction de Gayac, &c. *Notandum est quod infecti ultimâ infectione morbi gallici, non sanantur nisi fortissimis & ultimis remediis, ut est potus dicti decocti (Guaiaci) cum tenuissimo victu; scilicet cum abstinentiâ à carnibus & vino, & ideo tam in prandio quàm in cœna biscoctum panem ad uncias tres & passularum uncias duas comedant, modo virtus toleret.*

Dans une édition de son ouvrage, faite plusieurs années après la premiere, (en 1563), Massa a

ajouté un chapitre qui eſt le neuvieme du troiſieme traité, duquel j'ai tiré les paroles que je viens de rapporter, & dans lequel on trouve ce qui ſuit:

J'ai rapporté autrefois dans mon traité du *mal françois*, ce que je ſavois de la propriété & des effets du Gayac, ainſi que des diverſes manieres de le préparer; mais comme en ce temps-là ſes différentes manieres d'agir n'étoient pas bien connues (car il n'agit pas de la même maniere ſur tout le monde), j'ai jugé à propos, pour l'utilité des malades & celle des Médecins, d'ajouter aux choſes que j'en ai déjà dites, ce que mon expérience m'a appris depuis des effets miraculeux de ce médicament.

Premier Exemple. Je parlerai d'abord des effets qu'il a produits ſur François de Plaiſance, noble citoyen de Crémone. Il étoit âgé d'environ trente ans, d'une complexion chaude & ſeche, avoit eſſuyé bien des travaux, & il étoit tourmenté du *mal françois* qui lui faiſoit traîner depuis pluſieurs années une vie languiſſante, & qu'aucun médicament purgatif ou altérant n'avoit pu guérir. Il étoit naturellement maigre & ſa maladie l'en avoit rendu encore davantage; il eut recours à moi, & me raconta les maux qu'il ſouffroit nuit & jour. Entr'autres maux, il ſentoit des douleurs dans toutes les articulations & dans les muſcles, principalement à la partie antérieure de la tête; il avoit outre cela, des tumeurs dures non ſeulement à la tête, mais encore à la poitrine, aux bras & aux jambes dont quelques-unes étoient ulcérées; après avoir écouté le détail que me fit de ſa maladie ce brave militaire, je lui dis qu'il étoit poſſible de le guérir malgré l'ancienneté de ſa maladie; il avoit déjà été traité

plusieurs fois avec la décoction de Gayac, & avec les onguents mercuriels par des gens habiles; mais son mal, au lieu de diminuer, étoit augmenté.

Voyant que son tempérament étoit ruiné, & que le foie principalement étoit en mauvais état, je jugeai d'abord à propos de rendre à ce viscere sa chaleur naturelle, & de débarrasser toutes les autres parties de l'humeur pituiteuse dont elles étoient remplies; mais comme je lui dis que les médicaments doux n'étoient pas capables d'opérer sa guérison; *quels sont, me répondit-il, les remedes qu'il faut employer?* les mêmes, lui répartis je, dont vous vous êtes déjà servi, la décoction du bois de Gayac, mais à plus forte dose, & avec un régime différent de celui que vous avez observé; il me promit de faire tout ce que je lui ordonnerois, & je commençai ainsi le traitement.

Je le purgeai d'abord avec un minoratif; ensuite, comme nous étions dans l'été, je lui ordonnai de prendre cinq verres de la décoction chaude, à la neuvieme ou dixieme heure (chaque verre contenoit six onces); cela fait, il mangeoit jusqu'à quatre onces de raisins secs, & se mettoit au lit, où il se tenoit deux heures bien couvert; il suoit beaucoup, & rendoit une grande quantité d'urine; dans les autres traitements, le Gayac ne l'avoit pas fait suer.

Cinq heures après, il mangeoit un peu de croûte de pain bien cuit, trempé dans du bouillon de poulet; je lui permis même de manger un peu de poulet avec des raisins secs, & il buvoit tant qu'il vouloit de la seconde décoction de Gayac.

Cinq heures après le repas, il prenoit encore

cinq verres de la premiere décoction chaude, mangeoit des raiſins ſecs & ſe mettoit au lit, où il ſe tenoit, comme la premiere fois, pendant deux heures, durant lequel temps, il ſuoit beaucoup & rendoit beaucoup d'urine.

Quatre heures après la boiſſon il ſoupoit, mangeoit moins qu'à ſon dîner, & buvoit à volonté de la ſeconde décoction de Gayac.

Avant le vingtieme jour, les douleurs & les tumeurs ſe diſſiperent, & ſes ulceres furent guéris; malgré cela, je jugeai à propos de lui faire continuer cette maniere de vivre juſqu'au quarantie- jour, auquel temps il s'eſt trouvé parfaitement rétabli, & il a vécu enſuite pluſieurs années, jouiſſant de la meilleure ſanté.

Second Exemple. Jean Broïla, riche, magnifique, & brave Gentilhomme, d'un tempérament chaud & ſec, étoit infecté du *mal françois* depuis pluſieurs années.

Les ſymptômes de ſa maladie étoient des tumeurs par tout le corps & ſur-tout à la tête, dont quelques-unes étoient ulcérées; des os cariés, & particuliérement ceux de la tête & du viſage, ce qui le rendoit ſi difforme, qu'il étoit plus ſemblable à un monſtre qu'à un homme.

Malgré les remedes que lui avoient fait prendre ſucceſſivement les Médecins de Turin, de Milan & de Pavie qui l'avoient traité à pluſieurs repriſes avec la décoction de Gayac, avec les frictions & les fumigations mercurielles, il n'avoit pu parvenir à ſe délivrer de ſa maladie; cela le détermina à aller à Lyon, en France, conſulter des Médecins fameux qui cependant ne réuſſirent pas mieux que les premiers.

Comme il déſeſpéroit de ſa guériſon, quelques Médecins

Médecins lui conſeillerent de venir me trouver à Veniſe, ce qu'il fit.

Après m'avoir raconté l'hiſtoire de ſa maladie, il me montra ſes tumeurs, ſes ulceres & ſes os cariés en me priant de le ſecourir. Il me promit qu'il ne ſeroit point ingrat. Je tâchai de le conſoler & de lui donner bon courage. Je lui conſeillai de ſe tenir enfermé & à l'abri de l'air, (nous étions alors dans l'hiver & le froid étoit très-vif) juſqu'à ce que le temps s'adoucît ; en attendant, je mis ſur les ulceres les médicaments convenables.

Le mois de Février étant arrivé, je purgeai le malade; enſuite je lui ordonnai de boire la décoction de Gayac & d'obſerver un régime médiocrement ſévere, car il étoit d'une maigreur extrême. Lui, au contraire, s'aſtreignoit à mon inſu au régime le plus rigoureux, ne mangeant preſque rien, & s'imaginant en faiſant de cette maniere qu'il ſeroit plutôt délivré de ſa maladie. Il continua ce genre de vie, juſqu'au quarantieme jour, auquel temps il n'étoit pas encore guéri. Les tumeurs & les ulceres étoient en fort mauvais état ; je lui ordonnai juſqu'au mois d'Août le régime que je jugeai convenable, & j'abandonnai durant ce temps-là à la nature le ſoin de ſa guériſon.

A la fin du mois d'Août, je le purgeai de nouveau, & je lui ordonnai de boire matin & ſoir de la décoction de Gayac juſqu'à deux livres, & de manger des raiſins ſecs ; je lui accordai un peu de viande à dîner, & du vin bien trempé avec la ſeconde décoction. Mais comme il avoit oui dire qu'on eſt d'autant plutôt guéri dans ces circonſtances, qu'on obſerve la diete la plus exacte, il s'abſtenoit de vin & de viande.

Deux mois ſe paſſerent ainſi, & il n'étoit pas encore guéri ; ſes tumeurs & ſes ulceres perſiſtoient toujours ; l'hiver étant ſurvenu, je voulus ajouter quelque choſe à ſa nourriture ; lorſque ſon domeſtique de confiance m'avertit de ce qui ſe paſſoit ; j'en fis des reproches au malade, & je lui ſignifiai que s'il continuoit à vivre de la ſorte, il ne guériroit jamais, & qu'il étoit inutile de lui continuer mes viſites.

Le malade effrayé de ce que je venois de lui dire, me promit bien de faire tout ce que j'ordonnerois. Alors croyant pouvoir compter ſur lui, je lui preſcrivis encore la décoction de Gayac matin & ſoir, juſqu'à la doſe de trois livres, de manger des raiſins ſecs à ſon dîner, de prendre du bouillon de poulet ou de veau, de manger un peu de viande & de boire à dîner & à ſouper du vin trempé avec la ſeconde décoction.

Je pris les précautions néceſſaires pour l'empêcher de ſuer, & pour qu'il ne ſe fît d'autre évacuation que celle des urines.

Après avoir obſervé pendant deux mois cette maniere de vivre, le malade vit diſparoître ſes tumeurs & ſes ulceres qui guérirent parfaitement, il reprit ſon embonpoint & ſes forces, par la diſtribution que le vin fit des aliments dans les différentes parties du corps, & il s'en retourna en parfaite ſanté au milieu de ſa famille.

Troisieme Exemple. L'illuſtre Prince D. M. de moyen-âge, d'une complexion chaude & humide, mêlée cependant d'un peu de ſéchereſſe, après avoir été tourmenté, durant pluſieurs années, par le *mal françois*, n'en put être ſi bien guéri qu'il ne lui en reſtât encore un ulcere à la partie ſupérieure de la trachée-artere qui avoit rongé le car·

tilage de la partie antérieure, de maniere qu'on pouvoit voir & toucher l'intérieur de la trachée-artere & y faire entrer facilement deux doigts joints ensemble.

Les Médecins les plus habiles & les plus expérimentés lui avoient inutilement prodigué tous leurs remedes; les premiers Médecins de Milan dont ce Prince étoit Gouverneur, ainsi que ceux de Gênes qui l'avoient soigné par ordre du Roi de France, y avoient aussi perdu leurs soins & leur savoir.

Le Prince étant retourné auprès du Roi son maître, les plus anciens & les plus célebres Médecins de Lyon entreprirent de le guérir, mais ce fut sans succès. Cet ulcere étoit fait de maniere que tant qu'il étoit ouvert, le malade étoit muet, & ne pouvoit articuler aucun son; lorsqu'on avoit le soin de le fermer, le malade parloit alors facilement & distinctement.

Ce Prince étoit roux, portant une longue barbe couleur d'or avec laquelle il couvroit & cachoit son ulcere; en sorte que quoiqu'il fût environné d'un grand nombre de militaires, tous ignoroient son infirmité, excepté un seul qui le servoit en secret; ce Prince m'ayant fait appeller, me parla ainsi: « il » y a plusieurs années que je desire de vous voir, » pour vous consulter sur une maladie de laquelle » jusqu'à present personne n'a pu réussir à me dé- » livrer; j'ai entendu parler de Nicolas Massa à » Milan, à Pavie, à Gênes, à Lyon & dans les » armées, ainsi que du grand nombre de cures qu'il » a faites. Je suis venu à Venise pour les affaires du » Roi mon maître; durant le temps que j'y serai, ce » que je ne puis bien déterminer, je vous prie de » m'accorder vos soins; au reste je n'ignore pas » que mon mal ne peut être guéri promptement;

» quand vous l'aurez vu, vous ordonnerez ce qu'il » vous plaira, & vous me trouverez docile à suivre vos ordonnances ».

En visitant cet ulcere, je me suis apperçu que le cartilage de la partie antérieure de la trachée-artere étoit entiérement rongé. Prince, lui ai-je dit alors, il ne faut pas être surpris, si aucun de ceux qui ont entrepris de vous guérir, n'a pu y parvenir, ce qui a été rongé par l'ulcere, est une partie qui tire son origine de la semence; ces sortes de parties se réparent bien quelquefois dans les enfants & dans les jeunes gens, mais non pas dans les adultes, au lieu que les parties formées par le sang se réparent facilement. Quoi qu'il en soit, me répondit le Prince, je vous prie de venir me voir tous les jours, & de m'ordonner ce que vous jugerez à propos; cet ulcere, ajouta-t-il, est un des accidents de la maladie vénérienne qui a résisté à tous les remedes.

Voyant que le Prince étoit bien disposé, d'un bon tempérament, que les autres parties de son corps étoient en bon état, & que le temps étoit favorable pour le traitement, (nous étions à la fin d'Avril & au commencement du printemps), je lui ordonnai un purgatif, & je le fis saigner deux fois, ensuite je lui prescrivis l'usage de la décoction de Gayac; comme il étoit grand buveur, ainsi que la plupart des Seigneurs François, il commença le matin du premier jour, à boire deux livres de décoction, & mangea des raisins secs; ensuite il se mit au lit où il sua pendant deux heures: deux heures avant le repas, il but une livre de la seconde décoction; à son dîner il mangea quelques croûtes de pain bien cuit, des raisins secs, & but une bouteille de la seconde décoction.

Quatre heures avant de ſouper, il but encore trois livres de la premiere décoction, puis il ſe mit au lit où il ſua pendant deux heures. A ſon ſouper il mangea quelques croûtes de pain, des raiſins ſecs, en moindre quantité qu'à dîner, & but de la ſeconde décoction.

Cet illuſtre Prince continua ainſi à boire de la premiere décoction, matin & ſoir, en augmentant toujours la doſe; il en faiſoit de même de la ſeconde qu'il prenoit durant le repas, & dans leur intervalle; en ſorte qu'il buvoit chaque jour huit bouteilles de la premiere décoction, & juſqu'à douze bouteilles de la ſeconde, ce qui lui procuroit des ſueurs très-abondantes, & des évacuations très-copieuſes par les urines & par les ſelles. Il vécut de cette maniere cinquante jours, & il conſuma durant ce temps-là plus de ſoixante livres de bois de Gayac.

On mettoit quatre fois par jour ſur l'ulcere, du coton imbibé de l'écume de la premiere décoction qu'on avoit ſoin de conſerver pour cet uſage.

C'eſt ainſi qu'avec l'aide de Dieu, & contre toute eſpérance, ce Prince fut parfaitement guéri de ſon incommodité. L'ulcere de l'épiglotte ſe conſolida, & à la place du cartilage qui manquoit, il s'y forma une excroiſſance qui en remplit entiérement le vuide; choſe vraiment admirable & que j'ai jugée digne d'être tranſmiſe à la poſtérité, pour l'utilité des malades & l'inſtruction des Médecins.

Je pourrois, ajoute Maſſa, rapporter un grand nombre d'autres cures admirables produites par le Gayac, dont j'ai été témoin en exerçant ma profeſſion de Médecin; mais ces trois exemples ſuffiſent pour inſpirer une juſte confiance en ce mé-

dicament, dans les véroles les plus anciennes & les plus déſeſpérées.

Si le Prince de D. M. dont nous venons de parler, a employé plus de ſoixante livres de bois de Gayac, pour obtenir la guériſon de ſa maladie, Maſſa nous apprend qu'une ſeule livre de ce même bois a ſuffi à quelques autres malades pour parvenir au même but; il en rapporte un exemple que voici :

Un homme qui n'étoit pas riche, étoit tourmenté depuis pluſieurs années par le *mal francois*; il ſouffroit des douleurs cruelles; ſon corps étoit tout couvert de tumeurs, & aucun remede n'avoit pu juſqu'alors le guérir : étant venu chez moi, il me demanda ſi je croyois que la décoction du Gayac pourroit le guérir, je lui répondis que je le croyois; comme il n'étoit pas en état de faire de la dépenſe, il acheta ſeulement une livre de Gayac qui lui coûta onze écus d'or; le Gayac en ce temps-là n'étoit pas commun, & il ſe vendoit fort cher.

Ayant donc acheté cette livre de Gayac, il la réduiſit en poudre, & en fit une décoction ſelon la maniere ordinaire : lorſqu'il eut bu la premiere & la ſeconde décoction, il ſe trouva ſans argent pour acheter d'autre bois : je lui conſeillai de ſe ſervir encore du même bois, pour faire de nouvelles décoctions, ce qu'il réitéra plus de douze fois dans l'eſpace de quarante jours, au bout duquel temps il fut parfaitement guéri, avec l'aide de Dieu, & quoiqu'il n'eût employé dans tout le traitement qu'une ſeule livre de Gayac.

J'ai vu, ajoute Maſſa, le même effet arriver dans pluſieurs autres malades qui n'avoient pas le moyen d'acheter plus d'une livre de bois de Gayac.

Je partage ſincérement le regret que témoigne Aſtruc, en finiſſant l'analyſe du traité de Maſſa,

dans le catalogue qu'il a donné des Auteurs qui ont écrit ſur les maladies vénériennes, dans le deuxieme volume de ſon ſavant ouvrage *de morbis venereis* :

Copioſiori libri illius analyſi ægrè ſuperſedeo, quem ferè totum excerpendum eſſe cenſerem ; ſed Auctor ſum ut medici quibuſcumque curæ eſt artis incrementa perſpecta habere librum hunc legant & perlegant, in quo omnimodum curandæ luis venereæ artificium continetur.

Comme cet ouvrage de Maſſa, quoique réimprimé pluſieurs fois, n'étoit pas commun, & que le plus grand nombre des Médecins n'en a aucune connoiſſance, on ne ſera peut-être pas fâché d'en trouver ici un extrait un peu plus long que le plan de mon ouvrage ne ſembloit le comporter.

Quelques-unes des réponſes que j'ai faites autrefois (c'eſt Maſſa qui parle) aux conſultations de Pierre Carnicerio, & de pluſieurs autres Médecins célebres ſur les effets du Gayac, & les différentes manieres de l'employer, m'ayant paru pouvoir être de quelqu'utilité à ceux qui s'occupent de l'art de guérir, j'ai jugé à propos de les rapporter ici.

PREMIERE QUESTION.

La décoction du Gayac peut-elle être employée avec ſuccès pour les malades qui ne peuvent garder la chambre, & que leurs affaires ou quelqu'autre motif obligent de ſortir ?

Réponſe. Il y a pluſieurs choſes à conſidérer en ceci, par rapport aux diverſes qualités de l'air & des autres choſes non naturelles ; car la décoction de Gayac échauffe, excite la ſueur, provoque les urines, évacue ſenſiblement par les ſelles, ou d'une

maniere inſenſible par la tranſpiration ; cela étant ainſi, il eſt évident qu'un air froid qui reſſerre, ne peut s'accorder avec ces opérations & leur eſt contraire; c'eſt pourquoi, lorſque la maladie eſt accompagnée d'accidents graves, que la peau du malade eſt d'un tiſſu ſerré, & que l'air eſt froid, je lui ordonne de garder la chambre & même de reſter au lit ; mais ſi la maladie eſt légere, le malade d'un bon tempérament & le temps chaud, comme dans l'été, je lui permets de ſortir, en obſervant néanmoins les précautions néceſſaires par rapport à la ſueur & au régime, & je lui recommande de boire tant qu'il pourra de la décoction de Gayac, principalement durant la journée.

J'en ai guéri un grand nombre avec la décoction de Gayac, qui vaquoient à leurs affaires du dehors durant le traitement, & qui faiſoient tous leurs exercices accoutumés ; & je n'en ai jamais vu aucun qui ait été incommodé de ſon uſage, ſoit au foie, ſoit à la poitrine ou à l'eſtomac, quelle que fût la chaleur de ces différentes parties ; & cela s'accorde fort bien avec la raiſon, car la chaleur du Gayac n'excede pas de beaucoup le ſecond degré ; il ne perd point ſes autres propriétés, & l'eau avec laquelle on le mêle, lui ôte beaucoup de ſa chaleur ; outre cela, il ouvre les vaiſſeaux obſtrués du foie, laquelle obſtruction cauſe ſouvent une chaleur plus grande en empêchant le ſang de couler ; il en eſt de même de la poitrine, lorſqu'elle eſt embarraſſée d'une humeur froide & épaiſſe : j'ai ſouvent éprouvé que le Gayac, & ſur-tout l'électuaire que j'en ai compoſé, avec les raiſins ſecs que j'emploie ſouvent contre le *mal françois*, j'ai, dis-je, éprouvé ſouvent que le Gayac, en atténuant, en diviſant cette humeur pituiteuſe, par ſa

chaleur humide, eſt fort utile dans cette circonſtance; ainſi, quoique j'aie quelquefois ſujet de ſoupçonner un excès de chaleur dans les parties que je viens de nommer, je ne laiſſe pas pour cela d'ordonner le Gayac; en prenant néanmoins les précautions convenables.

Pluſieurs voyant que le Gayac ne guériſſoit qu'après un long intervalle de temps le *mal françois*, accompagné de puſtules & d'autres ſymptômes produits par un ſang dépravé & mêlé de beaucoup de bile, ou bien des malades d'un tempérament ſanguin & humide, ou bien ceux dont le foie étoit chaud & facile à s'enflammer, & que les puſtules dans ces ſortes de cas, au lieu de ſe deſſécher & de diſparoître, devenoient tous les jours plus nombreuſes, pluſieurs, dis-je, voyant cela, ont prétendu que le Gayac ne guérit pas le *mal françois* lorſqu'il eſt récent; en quoi ils ſe trompent, faute de connoître la cauſe qui fait multiplier les puſtules; voici ce qui en eſt. La chaleur de la décoction du Gayac, & ſur-tout celle de la premiere, diviſe & exalte le mauvais ſang & la bile, qui entraînant vers la peau la matiere froide & épaiſſe dans laquelle ſe trouve fixé le virus morbifique, forme à ſa ſurface les puſtules dont nous venons de parler.

Dans ces circonſtances, je tâche de m'aſſurer autant que cela eſt poſſible, en purgeant & en ſaignant le malade à pluſieurs repriſes, de la plus ou moins grande quantité de ſang & de bile qu'il a dans le corps, & je me ſuis apperçu que ces évacuations pluſieurs fois répétées, corrigent les vices du foie; alors je fais la décoction du Gayac plus légere, en y ajoutant le double de l'eau que j'y emploie ordinairement. Je proportionne à cela l'uſage des autres

chofes, & j'ai toujours réuffi à guérir ces fortes de maladies en me comportant de la forte.

Ceux qui, contre cette maladie récente, accompagnée de puftules & d'autres fymptômes femblables, emploient une forte décoction de Gayac, & ne faignent ni ne purgent leurs malades au commencement, travaillent inutilement ou avec peu de fuccès, ou s'ils en guériffent quelqu'un, ce n'eft qu'après un très-long efpace de temps.

SECONDE QUESTION.

La décoction du Gayac convient-elle aux perfonnes attaquées du *mal françois*, qui font dans un état de marafme univerfel, dont toute la chair eft confumée, & dont le corps eft femblable à celui d'un vieillard étique ?

RÉPONSE. Cet état de marafme dans lequel nous voyons fouvent tomber les perfonnes affectées du *mal françois*, n'eft pas caufé par une chaleur ardente qui brûle & confume les principaux organes, mais par une matiere épaiffe qui engorge le foie, les veines & les arteres qui, lorfque la tranfpiration eft arrêtée, fe putréfie quelquefois & caufe une chaleur fébrile.

Souvent auffi cette matiere ne fe putréfie point, mais elle fe fixe & adhere par fa froideur & par fa vifcofité aux parties qu'elle remplit, & produit deux accidents; le premier, eft que les efprits qui s'engendrent du fang dans le cœur, font alors moins chauds, & par conféquent moins capables de remplir leurs fonctions.

Le fecond accident eft que le fang devenu plus épais & plus lent, forme des engorgements, & eft moins propre à fournir aux différentes parties du

corps la nourriture dont elles ont besoin, ce qui produit la maigreur & les changements qu'on remarque dans le pouls, tels que sa foiblesse qui provient du défaut de chaleur & d'énergie des esprits; sa fréquence, parce que la matiere froide qui embarrasse les esprits, ne les rend capables de produire que de petites & fréquentes, & non pas de grandes dilatations des arteres; sa dureté, qui vient du défaut de nourriture des membres & de la surabondance de l'humeur phlegmatique froide dont ils sont remplis.

D'après ces considérations, les jeunes Médecins peuvent reconnoître que la décoction de Gayac convient aux malades du *mal françois* qui sont dans le marasme, & qu'elle les guérit en corrigeant la mauvaise disposition du foie, en divisant la matiere des engorgements des différentes parties du corps, en débarrassant le sang de l'humeur pituiteuse dont il est rempli, & enfin en l'évacuant par la sueur, par les urines, quelquefois par les selles, & par la transpiration; de là vient que ces sortes de malades qui ont été guéris par l'usage de la décoction du Gayac, engraissent après leur guérison.

J'ai donné aussi le Gayac à des malades que des engorgements pituiteux dans toutes les parties du corps avoient réduits au marasme, sans être infectés du mal françois; qui par ce moyen ont repris leurs forces, leur embonpoint, leur couleur naturelle, & auxquels il sembloit reprendre une nouvelle vie.

Troisieme Question.

La décoction de Gayac guérit-elle le *mal françois*, sans le concours de la diete rigoureuse qu'on exige ordinairement en pareil cas?

Réponse. J'en ai guéri plusieurs en leur permettant l'usage modéré de bons aliments & en leur laissant tremper leur vin à moitié avec la seconde décoction de Gayac dans leur repas seulement. Entr'autres un certain vieillard cachectique qui avoit une disposition à l'hydropisie; mais de cette maniere, il faut bien plus de temps pour la guérison que selon la méthode ordinaire, & on ne guérit même, en faisant ainsi que les maladies légeres, & non pas celles qui sont accompagnées d'accidents graves.

Parmi les Auteurs qui ont donné au Gayac la préférence sur les autres médicaments antivénériens, on compte Nic. Poll, Schmai, Hutten, Manard, Delgado, Hernandez, Ferri, Lecoq, Renacl. Fusch, Leon, Lobera, Vesale, Montanus, Maggius, Vidus Vidius, Victorius, Ferrier, Bonacossi, Huschard, Macchelli, Fallope, J. Sylvius, Renner, Tomitanus, Fracantianus, Burgarutuis, Planer, Dulaurens, Roselli, Quiquebeuf & Paulmier, Massarias, Canevarius, Rudius, Perdulcis, Claudinus, Varandæus, Guargantus, Sennert, Juncker, Ferquet, Janson, de Craanen, Herrera, Boerrhave (1), Alex. Camerarius & Breyer, Lametrie, Fabri, Tozzoti, Mooney, Fordyle, &c. (2).

D'autres se contentent de le placer parmi les médicaments anti-vénériens qui ont le plus d'efficacité; tels sont Fracastor, Massa, Rangonus, Rinius, Cardan, Brunel & Deschamps, Brassavole, Thierri Deherry (3), Trincavel, Amatus, Bayro,

(1) Præfatio aphrodiaci.
(2) Medical. observ. tom. I.
(3) J'en ai bien vu (qui est chose digne à noter) & pra-

Frizimelica, Montuus, Rondelet, Botal, Petronius, Dordonius, Brucæus & Battus, Rigault & Riolan, Fraxinola, Alcazar, Ambr. Paré, Paulmier, Bruele, Wier, Craton, Zecchius, Mercurial, Ghinus, Betera, Foreſtus, Saxonia, Baſtellus, Torrez, Sylvaticus, Pacius, Marcatus, Delcon, Cortilio, Guilhaumet, Hartman, Charles, Septal, Deplanis, Campy, Sartor, Gockel, Overcamp, Pitcarn, Gohl, Roncal, Locher.

Quelques Médecins, comme J. Paſchal, Chaumete, Saporta, Pereda, Calvus, Ducheſne, Horſtius n'attribuent de l'efficacité au Gayac que dans les véroles récentes & légeres.

Enfin Paracelſe, Lowe, Muſitan, Schlichting, Hundermarck, Heuermann le regardent comme un médicament pernicieux ou inſuffiſant pour la cure radicale de la vérole (1).

J'ai vu avec un vrai plaiſir, dit Van-Swieten, dans le grand & très-utile ouvrage du célebre Morgagni, *de ſedibus & cauſis morborum*, &c. dans lequel tous les Médecins admirent l'érudition, la ſagacité & les travaux immenſes de l'Auteur, ouvrage qui ſera un grand ſujet d'étonnement pour la poſtérité, & auquel je reconnois que je

---

tiqué maintes fois en la curation d'icelle maladie ſi rebelle qu'elle ne vouloit céder à la friction ; mais nonobſtant le flux de bouche, continuoient ou recidivoient les douleurs & accidents; qu'uſant pris après de telles décoctions (de Gayac), ils étoient parfaitement guéris, dont j'en connois & vois journellement pluſieurs qui de long temps ſont ſains & bien diſpos. Méthode curatoire de la malad. vénér. par Thiery Deherry, Lieutenant du premier Barbier Chirurgien du Roi, an 1552.

(1) Mich. Frid. Boehm. *Varias. Syphilidis Therapias*, 1771.

dois beaucoup ; j'ai, dis-je, vu dans cet ouvrage, une méthode d'employer le Gayac, semblable à celle qu'on suit dans l'usage des eaux minérales. Valsava avoit imaginé de faire prendre la décoction de Gayac, suivant cette méthode (1) aux malades infectés de la vérole. Il en donnoit d'abord deux ou trois livres, & examinoit avec attention si cette boisson passoit facilement par les urines, & non par les selles, ou par la peau, comme cela arrive quelquefois ; si elle ne passoit pas facilement, ou si elle passoit par ces deux voies, il s'arrêtoit, & n'alloit pas plus loin. Si au contraire il voyoit que cette boisson passoit avec facilité, & étoit rendue seulement par la voie des urines, il en augmentoit tous les jours la dose, & la portoit jusqu'à dix livres. Cette méthode étoit suivie promptement de grands effets, si bien qu'il arrivoit quelquefois que dans trois jours tout au plus tard, de vieux ulceres étoient guéris & des tumeurs gommeuses disparoissoient.

Morgagni certifie qu'il a employé cette même méthode avec succès ; il rapporte l'exemple d'une femme qui avoit depuis deux ans des ulceres vénériens au genou, & trois ou quatre autres petits au palais, à travers lesquels les aliments passoient dans les narines, & qu'il a guérie de cette maniere ; il a observé le même effet de cette méthode sur un homme dont l'hypogastre & les cuis-

---

(1) Cette méthode avoit déjà été pratiquée en 1520, par Jean Manard, Médecin de Ferrare; Alexandre Massarias, célebre Professeur en Médecine à Padoue en 1598, assure, *se non semel hoc modo ligni decoctum dedisse, summâ cum facilitate & felicitate. Alex. Massarias, Vicentinus, de morbo gallico.*

ſes étoient couverts de larges ulceres vénériens de mauvais caractere.

Forte, ajoute Van-Swieten, *levis ſudor, vel paucæ evacuationes per alvum non adeò nocerent, ſi ſimul maxima decocti Guiaci potati pars per urinam evacuaretur. Verùm hæc tantum conjectura eſt; & cum adeò celer, adeò ſalubris effectus hanc methodum coronaverit, videtur diureſi inſiſtendum eſſe potius; dum hæc methodus tentatur.*

J'ai eu quelques occaſions d'obſerver les bons effets de cette méthode, telle que Van-Swieten la propoſe; je me contenterai d'en rapporter ici un ſeul exemple.

Une femme âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament phlegmatique & ſanguin, avoit contracté, il y avoit cinq ans avec ſon mari, la maladie vénérienne qui ſe manifeſta par une gonorrhée virulente & par des engorgements aux aînes qui ſe diſſiperent bientôt après, moyennant quelques remedes qu'on lui fit prendre.

Peu de temps après cette guériſon apparente, elle ſentit des douleurs dans tous les membres, qui ſe fixerent enſuite à la tête, où ces douleurs devinrent ſi vives que toutes les fonctions de cette partie du corps en furent troublées & ſuſpendues; ſa vue s'obſcurcit, & elle n'entendoit qu'avec la plus grande peine. A cela ſe joignoit l'impuiſſance de marcher & de mouvoir les autres membres. Cet état n'étoit pas permanent, la malade avoit de temps en temps quelques intervalles de ſanté, qui n'étoient pas à la vérité de longue durée; elle avoit pris une grande quantité de remedes mercuriels, qui certainement avoient ajouté à ſon mal, au lieu de la guérir.

Le 9 Février 1780, je la mis à l'uſage du Gayac

auquel je joignis les bains de vapeur & quelque purgatif de temps en temps, ainſi que le régime qui me parut convenable.

Au commencement du mois de Mars ſuivant, elle ſentoit plus de vigueur & d'agilité dans les autres parties de ſon corps. Sa vue s'éclaircit, elle entendoit mieux; mais les douleurs de tête, quoique beaucoup diminuées, perſiſtoient encore.

La malade continua la même maniere de vivre jusqu'au 15 Avril, auquel temps elle avoit recouvré ſes forces, ainſi que la liberé & l'agilité dans tous ſes membres; elle voyoit & entendoit comme avant ſa maladie, & les douleurs de tête furent entiérement diſſipées. La malade ſortoit durant tout le traitement, & vaquoit à ſes affaires du dehors. Je l'ai vue pluſieurs fois depuis cette époque, & elle m'a aſſuré que ſa ſanté n'avoit jamais ſouffert la plus légere altération.



LA SQUINE.

Il y a deux ſortes de Squines dans le commerce, l'une qu'on nomme Squine Orientale, & l'autre, Squine Occidentale :

La premiere vient de la Chine ; c'eſt le *Smilax aſpera Chinenſis, Lampatum dicta*, de Herman ; ou *Smilax minus ſpinoſa, fructu rubicundo, radice virtuosâ*, de Kempter.

Cette plante s'éleve d'une ou de deux coudées, lorſqu'elle n'eſt pas ſoutenue ; mais étant appuyée ſur les buiſſons voiſins, elle monte plus haut.

Les ſarments ſont ligneux, de la groſſeur d'une paille d'orge, d'un rouge brun près de la terre, & noueux de deux en deux pouces ; les parties compriſes entre les nœuds, ſont alternativement courbées & un peu fléchies, & chaque nœud a quelquefois deux petites épines crochues & oppoſées. Sur le même côté, de chaque nœud, ſort une feuille, portée ſur une queue creuſée en goutiere, membraneuſe, repliée, d'où naiſſent deux mains ou vrilles, une de chaque côté, ſemblables à celles de la vigne, par laquelle elle s'attache fortement à tout ce qui eſt autour.

De l'aiſſelle des queues de chaque feuille, pouſſent des bouquets de fleurs ou de bourgeons ; quelquefois les vrilles ſont à l'extrêmité de la queue, & touchent à la feuille qui eſt en forme de cœur, de trois pouces de diametre, & qui ſe termine en une pointe courte & obtuſe.

Cette feuille eſt mince, membraneuſe, luiſante, noirâtre des deux côtés, & fort ondée vers la

pointe ; le bord eſt entier & quelquefois inégal ; elle a cinq nervures branchues, qui, dès leur origine, vont les unes directement, & les autres en forme d'arc, ſe réunir à la pointe. Les fleurs de cette plante ſont petites, portées ſur un pédicule grêle, délié, de la longueur d'un pouce, de couleur rougeâtre ou jaunâtre : elles ſont au nombre de dix, plus ou moins diſpoſées en ombelles, ſans calice, d'un jaune tirant ſur le verd, à ſix feuilles, diſpoſées en étoile autour d'un embryon qui approche par ſa figure de la ſemence de coriandre, & eſt entouré par ſix étamines ou filets tranſparents, garnis d'une ſomme jaunâtre. Cet embryon qui occupe le centre, porte un petit ſtyle ſurmonté d'une tête de couleur bleuâtre.

Lorſque la fleur eſt paſſée, l'embryon en groſſiſſant, devient un fruit qui a la figure, la groſſeur, la couleur & l'éclat de la ceriſe ; plus ſpongieux que charnu : ſa pulpe eſt peu conſidérable, ſeche, farineuſe, de couleur de chair, d'un goût acerbe, & ſemblable à celui des nefles. Dans l'intérieur de ce fruit, ſont renfermées quatre ou cinq ſemences de la grandeur d'une petite lentille, de la figure d'un croiſſant, raſſemblées en rond comme les grains de mauve ; étant ſeches, elles ont une couleur de châtaigne tirant ſur le noir ; elles ſont blanches en-dedans, très-dures & d'une ſubſtance de corne.

Cette plante croît en abondance dans le Royaume de la Chine, parmi les cailloux, les épines, & dans les lieux incultes.

La racine eſt la partie de la plante en uſage dans la médecine. Cette racine eſt groſſe, noueuſe, inégale, un peu fibreuſe, longue, rouſſe ou noirâtre en-dehors, blanchâtre en-dedans, d'un goût foible, preſque inſipide & ſans odeur.

La Squine Occidentale, *Smilax aspera, fructu nigro, radice nodosâ, magnâ farinaceâ, China dicta.* Sloan. catal. plant. Jam.

La racine de celle-ci est presque semblable à l'autre; elle n'en differe que par la couleur qui est plus rousse ou noirâtre en-dedans.

On apporte cette espece de Squine de la nouvelle Espagne, du Pérou, du Brésil, & d'autres pays de l'Amérique.

Elle a les mêmes vertus que celle d'Orient, quoiqu'on la regarde comme lui étant inférieure.

La meilleure racine de Squine Orientale est celle qui est récente, compacte, solide, pesante, qui n'est point cariée ni rongée par les teignes: on veut qu'elle soit presque insipide, pleine cependant d'une espece d'humeur grasse & onctueuse, ce que l'on connoît assez évidemment en la mâchant, mais encore plus lorsqu'on la fait bouillir.

On rejette celle qui est trop vieille, qui n'a point de suc, qui est spongieuse, légere & cariée. (*Encyclopédie*).

La Squine Orientale, qu'on nomme *pesoulim* dans la Chine, a été d'abord apportée à Goa, par des Marchands Chinois, en 1535, selon Garcias du Jardin, qui faisoit alors sa résidence dans ce Port soumis aux Portugois. Ceux-ci l'apporterent en Europe, & ce fut un nommé Vincent Gilio de Tristanes, très-expert dans la Marine, qui alloit fréquemment trafiquer aux Indes, & qui, selon Amatus, l'apporta le premier en Portugal, d'où les Marchands la tirerent pour la distribuer dans toute l'Europe, parce qu'ils y faisoient un grand profit. (*Astruc*).

Lorsque j'étois encore à Venise, vers l'an 1536 ou 37, dit Vesale, occupé à voir des malades,

ſous la conduite des principaux Maîtres de l'Art, cette racine qu'on attendoit avec impatience, y fut apportée & reçue avec un applaudiſſement univerſel; mais les premiers eſſais qu'on en fit, ne furent pas heureux, ce qui cependant n'arriva pas tant par la faute du médicament, ou de ceux qui l'adminiſtroient, qu'à cauſe que les perſonnes à qui on le donna, étoient dans un état déſeſpéré & prêts à rendre le dernier ſoupir.

Le premier que j'aie vu en faire uſage, dit encore Veſale, avoit reçu ce médicament d'un Empyrique d'Anvers, qui prétendoit connoître la vraie maniere de s'en ſervir, & qui aſſuroit l'avoir adminiſtré avec ſuccès en Portugal. Ce malade étoit infecté du *mal françois*, accompagné d'accidents graves, il étoit au dernier degré du maraſme, & avoit déjà un pied dans la foſſe; comme il n'étoit pas accoutumé au régime qu'on lui faiſoit obſerver, il mourut auſſi-tôt que l'action du médicament ſe manifeſta par les ſueurs & par les urines.

A-peu-près dans le même temps, on faiſoit prendre la décoction de cette racine à un homme qu'on croyoit avoir le *mal françois*, quoiqu'il n'en eût aucune marque ſur la peau; cet homme étoit d'une maigreur extrême, & avoit une groſſe pierre au rein gauche. Après avoir fait uſage de cette décoction durant environ dix jours, les Médecins lui conſeillerent de s'en abſtenir, à cauſe de la grande propriété qu'il croyoit que cette décoction poſſede de fondre les humeurs & de les évacuer par la ſueur & par les urines. Le malade mourut peu de jours après, en ſouffrant des douleurs cruelles dans les reins.

Dans ce diſcrédit général où ces expériences malheureuſes firent tomber la Squine, un autre

Médecin d'Anvers vint en exalter l'efficacité. Cet homme qui avoit quelqu'érudition, sut si bien inspirer aux Grands de la confiance pour ce médicament, qu'on l'envoya à l'Evêque de Vérone qui étoit dans la phthysie, & affecté de je ne sais quels autres maux; mais avant la fin du traitement, ce respectable malade mourut; en sorte que durant mon séjour en Italie, je vis ce médicament absolument proscrit. Quant à moi, ajoute-t-il, je pense à cet égard comme mes maîtres, & je n'ai pas une grande confiance en lui.

Dans la même lettre, Vesale raconte que quatre ou cinq malades du *mal françois*, ayant prié les Médecins de les traiter avec la racine de Squine, *in quibusdam laudandum satis vidimus eventum; in aliis verò & potissimùm graviùs morbo vexatis, longè minus præstitum observavimus quam ex ligni Guaiaci decocto sperassemus.*

Après les préparations ordinaires, telles que la saignée, la purgation, accompagnées d'un régime tel qu'on l'observe dans l'usage du gayac, j'ai fait prendre la décoction de la racine de Squine, ajoute Vesale, à un des amis de Louis Sancés, Gouverneur de Sicile, qui avoit cette maladie, ce qui a assez bien réussi; j'en ai vu des effets semblables sur plusieurs personnes qui avoient été engagées à se faire traiter de cette maniere plutôt par le conseil de leurs amis que par le mien; mais ces malades n'avoient ni tumeurs, ni exostoses, ni ulceres malins, accidents contre lesquels je sais positivement qu'on emploie le gayac avec plus de succès que la Squine (1).

Uti Vesalius, dit Bernardino Tomitano, *ama-*

(1) Andr. Vesale, de radice Chinæ, 1546.

rulentior visus est extitisse adversus Chinam, ità ejus successores plus justo videntur hujus laudes cantasse ac veluti in cœlum tulisse.....

Nihil est quo sudor copiosiùs emanet, dit-il ailleurs, *quam Chinâ : quo circà ex hac non tam insensibili quam sensibili diflatione concitatâ ; fertur plurimos fuisse sanatos ; hujus itàque vim uti non improbo, ità nec magnoperè laudo mediocritate servatâ ; nam mitiorem curationem facere experientia docet ; validiorem facere non posse, testatur ejus mediocre temperamentum, cum nullo suarum qualitatum excessu* (1).

Cette maniere d'apprécier les vertus des médicaments par leurs qualités sensibles a fait rejeter la Squine par plusieurs Médecins : *Ego huic radici non fido*, dit Brassavole, *licet nonnunquam illâ in meis ægrotis, qui ità voluere, usus sim ; quoniam neque odorem habet, neque saporem, neque pinguedinem, neque colorem, neque pondus, neque lævitatem quæ ostendere possint per aliquas manifestas vires, actionem suam perficere, idcircò illam neglexi* (2).

Beaucoup d'autres Médecins ont pensé, comme Tomitano, que la Squine n'est utile que lorsque la maladie est légere ; tels sont J. Paschal, Chaumette, Botal, Petronio, Saporta, Pereda, Ghinius, Calvo, Rudius, &c.

D'autres, comme Fernel, Massaria, Guargantus, Sartorius, Musitan, Fallope, Fracantianus, prétendent qu'elle a peu ou point du tout d'efficacité pour la guérison des maladies vénériennes. *Nullum vidi ego*, nous dit ce dernier, *neque audivi sanatum ; non nocet quidem, quia tum evacuat, tum hu-*

---

(1) Bernardini Tomitani, *de morbo gallico.*

(2) Ant. Musa Brassavolus, *de morbo gallico*, 1551.

mores contemperat, sed neque multi est juvamenti, ut experimento cognoscitur (1).

Pour moi, dit Fallope, je me sers heureusement de la Squine dans l'hydropisie, pour tempérer l'humeur mélancolique, pour les inflammations des yeux, pour modérer la trop grande chaleur du foie; mais ne vous en servez pas contre le *mal françois*, car l'ayant éprouvée trois ou quatre fois, je n'en ai vu aucun effet.

Cependant le même Fallope nous apprend que quelques Médecins en France, & sur tout en Flandre, en faisoient un très-grand cas, non seulement contre la vérole, mais contre la phthysie, les ulceres du poumon, les squirrhes du foie, &c. & contre la goutte. L'Empereur Charles V, continue-t-il, s'en est servi avec assez de succès pour le *mal françois* pour l'atrophie & pour la goutte, ce qui a donné à cette racine le plus grand crédit (2).

Parmi les Auteurs qui rangent la Squine dans le nombre des médicaments antivénériens, on compte Massa, Fracastor, Lobera, Rangonius, Leon Fusch, Vidus Vidius, Dulaurens, Cornicius, Ferrier, Trincavel, Montuus, Rondelet, Brucæus & Battus, Rigault, Riolan, Alcazar, Brucle, Craton, Zecchius, Betera, Forestus, Saxonia, Bastellus, de Torrez, Cannevarius, Pacius, Mercatus, de Leon, Claudinus, Cortilio, Har man, Charles, Septal, Roncal, &c.

Furstenau & Paxman assurent que les Indiens l'emploient en poudre avec succès.

---

(1) Ant. Fracentiano, de Vilince, Professeur en Médecine à Bologne & à Padoue, *de morbo gallico*, 1564.

(2) Gabriel Fallope, Médecin & Anatomiste célebre, Professeur d'Anatomie à Pise & a Padoue, *de morbo gallico*, 1555.

Amatus, Dordonus & Rincius la mettent au premier rang des médicaments antivénériens (1).

L'un de ces derniers (Amatus) nous apprend qu'il a connu un nommé Jacques de Ollande, Portugais qui avoit une fiftule dont il fut guéri pendant le féjour qu'il fit à la Chine, avec la décoction de la Squine, qu'il prenoit à la dofe de deux jufqu'à trois onces chaque jour, comme il l'avoit vu pratiquer par les Chinois. Cet homme, continue Amatus, fe moquoit des Européens qui faifoient la décoction de la Squine avec une fi petite quantité de racine (1).

La maniere ordinaire de faire la décoction de la Squine, eft celle-ci :

Prenez une ou deux onces de cette racine nouvelle qui ne foit point vermoulue; coupez-la par petits morceaux, ou par tranches minces. Faites infufer pendant vingt-quatre heures, dans fix ou huit livres d'eau de fontaine tiede : faites enfuite bouillir à un feu doux dans un pot de terre affez grand & bien couvert jufqu'à la diminution des deux tiers. Paffez la décoction, & gardez-la pour l'ufage dans des bouteiiles de verre bien bouchées.

Après avoir préparé le malade par les remedes généraux, tels que la purgation, &, s'il le faut, par la faignée, on lui donne tous les jours de grand matin un verre de cette décoction chaude d'environ dix ou douze onces ; & après l'avoir bien couvert dans le lit, on le fait bien fuer pen-

---

(1) Mich. Frid Bohem.

(2) Amatus Lufitanus, de Caftello Bianco, Médecin Portugais & Profeffeur en Médecine à Ferrare, *de radice China* en 1554. Son véritable nom étoit Jean Roderic ou Rodriguez.

dant deux ou trois heures. On l'essuie ensuite, après quoi, il peut se lever & se promener dans la chambre, pourvu qu'il soit bien vêtu, & même, au bout de dix ou douze jours, si l'air est doux, il peut sortir de la maison en observant la même précaution.

On lui accorde aussi plus de nourriture que dans l'usage de la décoction du gayac, on lui permet de manger des poulets, de la poule, du chapon rôti ou bouilli, sans sel; mais on lui interdit absolument le vin, & on ne lui donne pour boisson ordinaire que la décoction tiede de la racine de Squine.

On garde le même régime durant vingt-quatre ou trente jours de suite, ce qu'on a regardé comme suffisant pour la guérison de la maladie. Si le malade n'a pas le ventre libre, on peut, de deux en deux jours, ajouter des follicules de séné à la décoction, ou donner un lavement émollient (1).

Van-Swieten déclare qu'il a obtenu d'aussi bons & même de meilleurs effets de la décoction de Bardane que de celle de la racine de Squine (2).

Outre les propriétés qu'on attribue communément à la Squine, on lui en a reconnu d'autres, telles que celle de rendre ceux qui en font usage, plus gras qu'ils ne l'étoient; *nota*, dit Fallope, *quod ex usu radicis istius valde pinguis fit homo*; ce qui est confirmé par le témoignage de Prosper Alpin.

---

(1) Astruc, *de morb. vener.*

(2) *Pro illis quibus res angusta domi erat sæpiùs dedi decoctum radicum Bardanæ, quæ levi pretio ubique haberi possunt & similem effectum, imò majorem, quam à decocto radicis Cynæ potato, vidi.* Comment. in Aph. Boerrh. lues venerea.

Vesale parle d'une autre propriété de la Squine, qui consiste à provoquer l'érection des organes de la génération. *Observavi Chinæ decoctum bibentes, tentigine teneri, & quosdam intereà, dum decocto illo uterentur, adeò ad Venerem provocatos fuisse, ut cum alioquin diù à coïtu temperassent, illum quo variis rationibus fugerent, à concubitu tunc non abstinuissent.*



LA SALSEPAREILLE.

C'EST la racine d'un arbriſſeau nommé *Smilax aſpera, Perva vian* ſive *Salſaparilla. C. B.*

Cette racine eſt compoſée d'un grand nombre de longues fibres attachées à une tête. Ce chevelu qui eſt la ſeule partie des racines dont on ſe ſerve, a environ la groſſeur d'une plume d'oie, ou un peu davantage; il eſt flexible & compoſé de fibres qui vont d'un bout à l'autre, de façon qn'on peut les ſéparer dans toute la longueur.

Les racines de Salſepareille ont un goût viſqueux, un peu amer, qui n'eſt pas déſagréable. Elles ſont ſans odeur, & la couleur en eſt d'un jaune pâle en-dehors, & blanche & farineuſe en-dedans.

Cette plante croît naturellement au Pérou, au Mexique, au Bréſil, à la Virginie, & dans la Chine.

Les Eſpagnols l'ont apportée pour la premiere fois en Europe, en 1563, comme un ſpécifique contre les maladies vénériennes.

Ils ont nommé cette plante *Salſaparilla* ou *Çarça parilla*, ce qui veut dire *petite vigne ſemblable à la ronce. Çarça* ſignifie en Eſpagnol, *ronce*; *& parilla, petite vigne.*

La décoction de la Salſepareille ſe fait ordinairement de cette maniere:

Prenez deux onces de Salſepareille, coupez-la par morceaux, & faites-la infuſer dans ſix livres d'eau commune pendant un jour entier. Faites bouillir cette eau au bain-marie dans un pot bien

couvert, & sur un feu doux, jusqu'à la diminution du tiers ou de la moitié.

Le malade prend de grand matin dans le lit un verre de cette décoction contenant jusqu'à dix onces. Le reste lui sert pendant la journée pour sa boisson ordinaire. Il continue de même durant vingt ou vingt-quatre jours de suite. Le régime est à-peu-près le même qu'on suit dans l'usage de la squine (1).

La Salsepareille a été mise au premier rang des médicaments antivénériens par un grand nombre de Médecins, par Rangon, Leon Fusch, Lobera, Ferrier, Amatus, Rondelet, Tomitanus, Botal, Pétrone, Dordonus, Brucæus & Battus, Rigault & Riolan, Fraxinola, Alcazar, Bruele, Wier, Zecchius, Mercurial, Betera, Rosellus, Forestus, Saxonia, Bastellus, de Torrez, Canevarius, Pacius, Mercatus, Perdulcis, Claudinus, Cortilio, Charles, Septal, Sartor, Pitcarn, Roncal.

Cardan, Trincavel, de Leon & Massarias la préferent aux autres médicaments antivénériens (2).

Cestoni assure qu'il a toujours mieux réussi à guérir la vérole par l'usage de la Salsepareille, que par l'usage du mercure, quelle que fût la maniere de le préparer & de l'administrer.

Con la semplice decozione della Salsapariglia, miè riuscito sempre d'estirpare la lue venerea molto più felicemente, che con il mercurio, o sia in unzione, o per suffumigii, o per empiastri, o per bocca in quasi voglia modo preparato.

Il y a, dit le même Auteur, trois manieres d'em-

---

(1) Astruc.

(2) Mich. Frid. Bohem.

ployer la Salſepareille, en décoction, en poudre, & en extrait.

On en fait auſſi deux ſortes de décoction, l'une forte & l'autre légere ; la premiere ſe fait ainſi :

Prenez quatre onces de racines choiſies de Salſepareille, pilez les dans un mortier, & enſuite faites-les cuire dans quatre livres d'eau commune, juſqu'à la réduction de la moitié, en prenant bien garde que l'écume ne ſe répande pas par-deſſus le vaſe.

Les deux livres de décoction qui reſtent doivent être bues le matin & le ſoir, en quatre fois, & dans l'eſpace de deux jours.

L'autre décoction ſe fait en ajoutant au marc de la premiere une ou deux livres de nouvelle Salſepareiile, avec huit ou dix livres d'eau qu'on fait cuire juſqu'à la diminution de la moitié. Cette ſeconde décoction ſert de boiſſon ordinaire.

On fait une poudre de la racine de Salſepareille, en la broyant dans un mortier avec une ou deux amandes, de peur que cette poudre ne ſe diſſipe dans l'air, & on la paſſe enſuite par un tamis.

On eſt dans l'uſage d'ajouter une cuillerée de cette poudre à chaque verre qu'on prend de la premiere décoction. On peut auſſi prendre cette poudre dans tout autre liquide.

L'extrait de Salſepareille ſe fait en laiſſant évaporer lentement & épaiſſir la premiere décoction. On prend un gros de cet extrait, deux fois chaque jour dans une liqueur appropriée.

Ceſtoni dit qu'il ſe commet pluſieurs erreurs dans l'uſage de la Salſepareille.

La premiere conſiſte en ce qu'on regarde cette plante comme un médicament deſſicatif, & que dans cette opinion, on le preſcrit en trop petite quantité, & pour trop peu de temps.

La seconde, en ce qu'on la fait cuire avec le gayac, la squine, le sassafras & plusieurs autres plantes dans le vin, ce qui émousse, ou lui fait perdre ses vertus.

La troisieme, en ce qu'on fait observer au malade, durant tout le traitement, un régime dessicatif, tandis qu'il faudroit au contraire qu'il suivît un régime rafraîchissant.

La quatrieme, en ce qu'on tient le malade toujours enfermé, au lieu de le laisser sortir dans le beau temps, ce qui lui seroit plus avantageux (1).

M. Hunter a vu guérir par la Salsepareille, une vérole qui n'avoit pu être guérie par le mercure (2).

M. Fordyce rapporte dans le premier volume des *Recherches & Observations de Médecine, d'une Société de Médecine de Londres*, plusieurs observations sur des malades guéris de la vérole par la Salsepareille, auxquels on avoit fait prendre inutilement le gayac & le mercure.

La maniere de préparer & d'employer la Salsepareille, pratiquées par M. Fordyce, est celle-ci :

Prenez de racines de Salsepareille trois onces, faites-les cuire avec six livres d'eau de riviere, dans un vaisseau ouvert, jusqu'à la réduction de deux livres marchandes, c'est-à-dire de trente-deux onces.

Il recommande de choisir des racines de cette plante qui ne soient point vieilles ni vermoulues, qui n'aient pas été gâtées par l'humidité ou par l'eau de la mer durant le trajet.

---

(1) Hyacinto Cestoni, Anconitano, vere condizione della Salsapariglia, 1708.

(2) Spielman, instit. mater. Medic.

Quelquefois il ajoutoit un peu de régliſſe pour lui donner un goût agréable.

Il faiſoit prendre la quantité de décoction ci-deſſus, en deux ou trois fois, chaude ou froide, ſelon la volonté du malade, dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

Tous les deux jours cette décoction étoit renouvellée, & ce qui en reſtoit, étoit gardé dans un lieu frais.

Il faiſoit obſerver un régime exact, & défendoit l'uſage du vin.

La décoction de la Salſepareille a été particuliérement utile aux malades qui avoient des douleurs nocturnes vénériennes, oſtéocopes & inſupportables.

Elle a produit de très-bons effets ſur ceux que la vérole avoit réduits au maraſme, & à la diſpoſition à la phthyſie, car les malades recouvroient par ce moyen les forces, l'appétit, l'embonpoint & la couleur naturelle.

Il a eſſayé l'uſage de la Salſepareille en décoction & en poudre ſur de jeunes malades, mais il n'a pas réuſſi à les guérir radicalement de la vérole, ſoit parce qu'ils n'avoient pas employé auparavant le mercure, ſoit qu'ils n'euſſent pas continué aſſez long temps l'uſage de la Salſepareille.

Il eſpéroit ſur-tout des bons effets de cette plante, lorſque le mercure & le gayac avoient été inſuffiſants pour guérir la vérole.

D'où il a conclu que le mercure guérit en général la plupart des maladies vénériennes, & que la Salſepareille guérit peut-être celles qui réſiſtent au mercure, en ſorte qu'il eſt probable que par ces deux moyens combinés, on peut parvenir à guérir toutes ſortes de maladies vénériennes. On trouve dans le même ouvrage, une obſervation

ſur une vérole guérie de cette maniere, qui favoriſe cette opinion.

L'efficacité de la Salſepareille dans les maladies vénériennes a été obſervée auſſi par M. Storck. Une femme qui avoit des bubons vénériens, implora le ſecours d'un Barbier qui les fit diſparoître en deux jours par l'application d'un onguent; mais auſſi-tôt après, elle éprouva une grande douleur au bas-ventre à laquelle ſe joignoit le ſoir une forte fievre, précédée du friſſon; le paroxiſme étoit terminé par une ſueur abondante. Le matin elle n'éprouvoit ni angoiſſe, ni douleur, & ſon pouls étoit naturel. L'après-midi, les accidents revenoient dans le même ordre. Tranſportée à l'hôpital, elle cacha la cauſe de ſon mal; mais voyant que le quinquina qu'on lui faiſoit prendre ne faiſoit rien à ſa maladie, elle en avoua l'origine. On eſſaya la décoction de la racine de bardane avec le mercure doux diſſous dans l'eau; elle en prenoit environ un grain, quatre fois par jour; deux jours après, la douleur & la fievre étoient calmées; cependant ſon état n'étoit pas devenu meilleur après quinze jours d'uſage de ces remedes.

On lui donna alors le ſublimé corroſif; mais la chaleur & la ſéchereſſe de la poitrine, la ſoif, & les douleurs de tête qui ſurvinrent, le firent abandonner. On eut recours aux purgatifs mercuriels, avec une boiſſon copieuſe émolliente; mais cela n'eut aucun ſuccès, & ſes forces alloient toujours en diminuant.

Enfin on lui donna la décoction de Salſepareille; le quatrieme jour, il ſortit par les urines beaucoup de matiere viſqueuſe & jaunâtre;

Le cinquieme jour, les urines étoient limpides; mais il ſortoit du vagin une humeur épaiſſe, jau-
nâtre

nâtre, âcre & fétide, la douleur & la fievre diminuerent beaucoup, & l'écoulement cessa au bout de quinze jours; enfin la douleur & la fievre disparurent enttiérement, les forces & la santé se rétablirent; malgré cela, on lui conseilla de continuer encore l'usage de cette décoction moins forte durant quelques semaines, afin d'achever de détruire ce qui pouvoit encore rester de la maladie (1).

Fallope témoigne beaucoup de confiance en la décoction de la Salsepareille, pour la guérison des ulceres vénériens.

Cùm ergo in Gallico adsunt ulcera, ad hoc medicamentum confugio, tanquam ad certissimum & tutissimum auxilium, & si non facit prima diæta, facit saltèm secunda, vel tertia, præstans est guaïacum, tamen ego utor Salsâ in levibus, soleo etiam miscere hæc duo simul.

Il dit aussi qu'il a été témoin de son efficacité pour la résolution des tumeurs osseuses. *Erat scolaris Papiensis qui tophis osseis & lapideis laborabat circà pedes & tibias; ego brevi illos discussos vidi ope Salsaparillæ, & primâ vice usus sum hac in milite luccensi qui dicebatur* il Capitan Capon; *hic habebat in capite tumores & gummata quæ per decem dies evanuerunt omnia.... Notate autem unum quod decoctum Salsæ semper agit omnibus temporibus; decoctum autem Guaïaci non agit humali tempestate.*

Nous venons de voir la Salsepareille placée au premier rang des médicaments antivénériens par un grand nombre de Médecins, & mise au-dessus de tous ces médicaments par quelques autres En voici d'autres qui pensoient différemment de l'efficacité de cette plante; J. Paschal, Ant. Sa-

---

(1) Asinus Medicus.

porta, Pereda, Rudius (1) la regardoient ſeulement comme propre à guérir les maladies vénériennes légeres; Rinius, Montuus, Fracantianus (2), Guargantus, Muſitanus, Johrenius & Eiſener ont même prétendu qu'elle eſt incapable de guérir ſeule ces ſortes de maladies.

Les habitants de la Côte d'or en Afrique ſe ſervent généralement de la Salſepareille que les Hollandois leur apportent pour ſe délivrer de la vérole, qui eſt fort commune dans ces climats brûlants.

L'Hôpital des Incurables de Florence en conſomme tous les ans, ſelon Targioni Tozzeti, ſix cents cinquante livres, & ſix livres ſeulement de Gayac pour le même uſage (3).

---

(1) Salſaparilla longè melius dolores, tum gallicos, tum alios demulcet quam guayacum, in omnibus quoque humorum fluxionibus & præſertim à capite ad Thoracem & pulmonem, & præſertim in aſthmate & orthopneà, longè tutiùs adhibetur. Sed gallicum virus, niſi admodum exiguum & in corpore recenter contractum, per ſe ipſa profligare & extirpare impotens eſt; ideòque non eſt verum & legitimum luis venereæ Bezoacticum medicamentum. *Euſtachius Rudius, de morb. gall.* 1604. *Vide ſtruc, de morb. vener.*

(2) Licet ex uſu radicis hujus aliqui dicantur eſſe ſanati, nullum tamen mihi contigit vidiſſe perfectè ſanatum; verùm quidem eſt quod tophos optimè diſcutit, ac mirificè ſymptomata removet; ſed brevi reverti conſueverunt & in aliquibus maximè ventriculum refrigerat & lædit. *Ant. Fracantianus de morbo gallico.*

(3) Prima Raccolta di Oſſervazioni Mediche, page 157.

LE SASSAFRAS.

C'EST un petit arbre de l'Amérique septentrionale qui prend la hauteur d'un pin ordinaire sur un pied de diametre.

Sa tige est dégagée de branchages jusqu'à la tête qui est touffue, & qui forme une espece de coupole.

Son écorce est unie, un peu rougeâtre, & elle rend au goût une légere saveur de l'anis.

Ses racines sont dures, pesantes, & s'étendent à fleur de terre; ses feuilles sont échancrées assez profondément en trois parties, sans aucune dentelure sur les bords; elles sont d'un verd obscur & de bonne odeur, sur-tout quand on les laisse sécher.

Ses fleurs paroissent au printemps dès le commencement du mois de Mars; elles sont jaunes, petites, rassemblées en bouquets, & d'une odeur agréable.

Les fruits qu'elles produisent sont des baies de la grosseur & de la forme de celles du laurier; elles ont, comme le gland, un calice, mais coloré de rouge ainsi que les pédicules qui le soutiennent; ces baies deviennent bleues dans leur maturité.

Le bois de cet arbre est léger, quoiqu'assez dur, d'une couleur un peu jaunâtre, d'une odeur qui approche de celle du fenouil, d'un goût piquant & aromatique.

Le Sassafras est fort commun dans la Floride, la Virginie, la Pensylvanie, la Caroline & le Canada.

On le trouve dans le commerce en morceaux longs, droits, fort légers & d'un tissu spongieux, couvert d'une écorce raboteuse & spongieuse, de la couleur de celle du frêne, & d'une couleur de fer rouillé en-dedans: elle a une odeur fort agréable, un peu aromatique, douceâtre & un peu âcre. L'écorce a une odeur & une saveur plus forte que le bois, & les racines gréles en ont une plus forte que celle des gros morceaux.

C'est avec le Sassafras que les habitants de la Floride se guérissent, dit-on, des maladies vénériennes.

Monardes est le premier qui ait fait mention de cet antivénérien, au milieu du seizieme siecle.

Monaw pense que le Sassafras convient mieux aux malades d'une complexion délicate que le Gayac & la Salsepareille. Il ajoute que de son temps, en 1582, on en faisoit un très-grand usage en Pologne contre la goutte & d'autres maladies chroniques (1).

Le Gayac, dit Varandé, l'emporte sur la Salsepareille, la Squine, & le Sassafras; mais celui-ci est fort avantageux dans la cachexie, l'hydropisie & les tumeurs froides qui accompagnent les véroles anciennes.

D'autres Médecins, tels que Wier, Claudini, Neander, en recommandent l'usage; mais quelques autres, comme Guargantus, Sartor, Eustachius Rudius, le regardent comme inefficace, & même comme pernicieux (2). *Experientia compertum est*, dit ce dernier, *Sassafras nullam habere proprietatem virulentiæ gallicæ adversariam; sed cùm*

(1) Pierre Monav, Médecin de l'Empereur Rodolphe II.

(2) Mich. Frid. Boehm.

pingui substantiâ & adstructione careat & calidum & siccum cùm sit, luis erodentem vim juvare & augere; in quibuscumque fluxionibus & potissimùm ad articulos & Thoracem noxium esse.

La décoction de Sassafras se prépare & se donne de la même maniere que celle de la Squine & de la Salsepareille.

On est depuis long temps dans l'usage, dit Astruc, de faire bouillir ensemble le bois de Gayac & de Sassafras, & les racines de Squine & de Salsepareille, dont la nature & les vertus sont à peu-près semblables ; on prépare cette décoction le plus souvent sans aucun purgatif, mais quelquefois on y ajoute des follicules de séné, comme on le pratiquoit dès l'an 1550, suivant le témoignage de Brassavole ; on prépare par ce moyen des décoctions & des bochets tantôt simplement diaphorétiques & diurétiques, & tantôt diaphorétiques & purgatifs : c'est ce qu'on nomme *tisane sudorifique*, ou tisane *de bois sudorifiques.*

La dose de chacune de ces drogues varie suivant les indications. En général, on met infuser à chaud pendant vingt-quatre heures, dans dix ou douze livres d'eau commune, du bois de Gayac rapé, ou coupé menu, du bois de Sassafras, des racines de Squine & de Salsepareille, également coupées menu, à la dose de deux onces chaque ; ensuite, ayant ajouté, si on le juge à propos, deux onces d'antimoine crud pilé grossiérement & enfermé lâchement dans un nouet ; on fait bouillir le tout à un feu doux, dans un pot bien couvert, jusqu'à la diminution du tiers. Alors on ajoute une once de réglisse ratissée ; &, si on veut rendre la décoction purgative, une demi-once de follicule de séné oriental ; ces deux

dernieres drogues ne doivent bouillir qu'un moment. La décoction étant refroidie, on la coule, & l'ayant mise dans des bouteilles de verre, on la garde pour l'usage.

La coutume est d'en prendre trois verres par jour, durant douze ou quinze jours le matin à jeûn, l'après-dîner, sur les quatre ou cinq heures, & le soir en se couchant, ou bien seulement deux verres, un le matin, & l'autre le soir.

Pendant ce temps-là, le malade doit manger peu & garder la chambre, si la saison le demande (1).

Observation de M. Dehorne sur une maladie vénérienne bien caractérisée, guérie par la tisane sudorifique.

Claire ... native de la Champagne, d'un tempérament sanguin & délicat, ordinairement bien réglée, ayant néanmoins éprouvé une perte utérine, il y a quinze jours, est entrée à la maison de Santé de la Petite-Pologne, le 9 Avril 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptômes étoient une gonorrhée virulente, un bubon assez considérable à l'aîne droite, un chancre à l'entrée de la vulve du côté droit & des douleurs très-vives & continues à la tête & à la cuisse droite.

Après avoir été préparée à l'usage des frictions & des lavements antivénériens par une saignée, une médecine & quelques bains, cette malade commença ces remedes combinés à une dose assez foibles; mais malgré cette précaution, ils produisirent assez promptement la salivation la plus fougueuse,

---

(1) Astruc, de morb. vener.

la plus opiniâtre, & qui fut accompagnée de douleurs plus vives à la tête que celles précédemment ressenties, & dont il est fait mention; la langue étoit sortie de la bouche, & ne pouvoit plus y rentrer; elle étoit parsemée d'ulceres chancreux, & même gangrenés; l'engorgement & l'ulcération de presque toutes les parties de la bouche subsisterent pendant près de quarante jours, malgré les saignées du pied, les demi-bains, les lavements émollients, & purgatifs multipliés, malgré l'usage réitéré des tisanes royales, de gargarismes, & l'application continuelle des topiques appropriés: insensiblement tout rentra dans l'ordre, les escarres gangreneuses de la langue tomberent, les ulceres de la bouche se détergerent, se cicatriserent, & malgré le peu de remedes que cette malade avoit pris, tous les symptômes vénériens étoient disparus; ce qui est à l'avantage de la salivation. Car, si ce n'est point elle qui a produit cette cessation des symptômes, il est au moins prouvé qu'elle ne s'y est point opposée. Malgré cet avantage, on craignit néanmoins qu'ils ne reparussent aussi promptement qu'ils avoient cessé, & cette crainte détermina à employer les lavements antivénériens seuls pour assurer la guérison; il ne résulta de ce remede aucune espece de salivation, ni de cours de ventre, quoiqu'on en ait donné cinquante-quatre à deux par jour, & qu'on y ait employé quatre bouteilles de liqueur antivénérienne. Cette malade sortit enfin le 19 Juin 1776, parfaitement guérie, deux mois & dix jours après son entrée dans cette maison.

Le 3 Février 1777, cette femme revint de nouveau à la Maison de Santé de la-Petite-Pologne, pour une gonorrhée virulente inflammatoire, un

engorgement ſenſible à l'aîne gauche, & des poireaux nombreux à la vulve, qui étoient les fruits récents, reconnus & avoués d'un nouveau commerce; elle n'avoit point eu ſes regles depuis ſon premier traitement, ſans qu'il y eût néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe.

Après avoir été ſaignée deux fois, avoir pris quelques bains, & bu beaucoup de tiſane adouciſſante pour calmer l'inflammation de la vulve, on voulut remettre cette malade à l'uſage des lavements antivénériens; mais à peine en eut-elle pris ſix qu'elle reſſentit des douleurs de colique aſſez vives, & qu'elle éprouva des envies de vomir, & même des vomiſſements bilieux très-abondants; après avoir remédié à ces accidents par la diete, une boiſſon copieuſe & une priſe d'hipécacuana, on donna à la malade deux frictions d'un gros chacune; mais dès le cinquieme jour, il ſurvint une ſalivation qui ménaçoit d'être conſidérable, & qui par réflexion ſur la premiere éprouvée, donna de juſtes inquiétudes ſur la continuation de ce remede; c'eſt pourquoi on la purgea, & on lui fit prendre des bains, dans leſquels elle tomba en foibleſſe; mais c'étoit la criſe des regles qui parurent alors, & qui procurerent beaucoup de ſoulagement, quoiqu'elles n'aient coulé que pendant deux jours.

Les remedes mercuriels paroiſſant affecter cette malade d'une maniere trop ſenſible & trop inquiétante il fut décidé qu'on n'en emploiieroit plus aucun de cette eſpece, & dès ce jour elle fut miſe à l'uſage d'une tiſane forte de bois ſudorifiques faite avec beaucoup de ſoin; on lui en donna une pinte par jour, dont la moitié ſe prenoit le matin, & l'autre le ſoir. On faiſoit bouil-

lir le marc de cette tisane pour lui servir de boisson ordinaire. On continua le remede depuis le 25 Février jusqu'au 5 Mars; il subsistoit néanmoins encore un peu de salivation, mais le 2 Mars elle étoit totalement cessée. Depuis le 5 Mars jusqu'au 19 du même mois, la même tisane fut continuée à la même dose, & on la rendit purgative tous les huit jours avec les follicules de sené & de manne.

Le 12 Mars, la gonorrhée, qui étoit insensiblement diminuée, parut totalement tarie; l'engorgement des aînes étoit résous, & les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes.

La malade sortit parfaitement guérie le 20 Mars, après avoir pris vingt-cinq pintes de tisane sudorifique très-chargée, sans qu'elle en ait été aucunement incommodée.

Depuis ce temps, les menstrues ont continué à couler réguliérement, & cette femme, qui depuis s'est représentée plusieurs fois, jouit de la meilleure santé. *Observations faites & publiées par ordre du Gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes, par M. Dehorne, Doct. Med. &c. à Paris, 1779.*



LA LOBELIA SYPHILITICA.

SI les naturels de l'Amérique méridionale ont trouvé dans la décoction du bois de gayac, un remede assuré contre la maladie vénérienne, les habitants de la partie septentrionale de ce nouveau monde ont aussi leurs plantes qu'ils emploient avec le même succès contre ce fléau de l'espece humaine. « La maladie vénérienne, dit Lahontan, est tout-à-fait commune du côté des Illinois & du fleuve Mississipi : je me souviens qu'étant avec les Akansas que je rencontrai sur ce grand fleuve à la sortie de la riviere des Missouris, je vis un sauvage qui s'étant dépouillé devant moi, me fit voir une partie de son corps tombant en pourriture. Il faisoit bouillir des racines, & lui ayant demandé à quel usage, il me répondit par interprete qu'il espéroit d'en être guéri au bout d'un mois, en buvant le suc de ces mêmes racines, & en prenant incessamment de bons bouillons de viande & de poisson (1) ».

Lahontan ne dit pas quelles étoient ces racines, mais ce qu'il rapporte en général des moyens que les Amériquains septentrionaux emploient pour se guérir de la vérole, est confirmé par le témoignage d'un Naturaliste, Eleve du célebre Linné, à qui le seul desir de connoître les productions de la nature dans cette partie du nouveau monde, a fait franchir, vers le milieu de ce siecle, la vaste étendue des mers qui la sépare de l'Europe.

(1) Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale.

Ce Naturaliſte, M. Kalm, a parcouru les forêts & les déſerts de l'Amérique ſeptentrionale pendant pluſieurs années.

Il y a fait des découvertes très-intéreſſantes, dont il a enrichi les Mémoires de l'Académie de Suede : à ſon retour, il a été pourvu d'une chaire de Profeſſeur dans l'Univerſité d'Abo, où il eſt mort il y a quelques années (1).

Voici la maniere dont M. Kalm parle dans un de ces Mémoires, des moyens en uſage chez les habitants de cette partie de l'Amérique pour ſe guérir de la vérole.

« Depuis un temps immémorial, dit-il, les Sauvages de l'Amérique, ſeptentrionale ont vu quelquefois la maladie vénérienne régner parmi eux; les uns prétendent que les Européens la leur ont apportée; d'autres aſſurent qu'elle étoit connue long-temps avant l'arrivée de ces derniers : un de leurs vieillards m'avoua ici qu'ils ont eu cette maladie auparavant, & que communément leurs jeunes gens la gagnoient en allant à la guerre contre les nations ſauvages qui demeurent plus au Sud, où elle étoit plus commune. Maintenant elle eſt aſſez fréquente ici; ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'ils ſe débarraſſent de cette contagion avec la même facilité qu'ils la gagnent quand même le mal feroit enraciné au dernier degré; celui qui en eſt infecté peut être rétabli parfaitement en peu de temps, ſans crainte de rechûte, à moins qu'il ne s'y expoſe volontairement ».

Les Sauvages pratiquent cette cure ſans aucune

---

(1) Journal de Paris des 1er. & 2 Novembre 1780, nos. 306 & 307.

connoiſſance du mercure; ils regardent même cette maladie comme une des plus faciles à guérir ».

« Lorſque l'année derniere j'arrivai au Canada, il n'y eut perſonne de ceux qui avoient voyagé parmi les Sauvages qui ne connut la facilité extrême avec laquelle ils guériſſent cette maladie par le ſeul uſage des plantes ; mais tous déclaroient en même temps qu'il étoit impoſſible de leur arracher leur ſecret, lequel ils cachoient avec d'autant plus de ſoin qu'ils étoient dans la perſuaſion que ſi le remede parvenoit à la connoiſſance des Européens, il perdroit ſa vertu ».

« Beaucoup de François ont tenté inutilement d'engager les Sauvages à force d'argent, à leur découvrir ce remede, ils ont été obligés de ſe contenter d'avoir recours à leur traitement, quand le malheur les y a forcés ».

« En arrivant cet été, chez le Colonel William Johnſon, je lui fis beaucoup de queſtions ſur cette contrée & ſes habitants ; cet Officier demeure parmi les Sauvages, & s'eſt attiré par bien des moyens leur reſpect & leur amour ; beaucoup de villages ne ſont preſque ſoutenus que par lui, les Sauvages le regardent comme leur pere ; ſouvent ils viennent des endroits les plus éloignés pour le voir & pour lui demander des choſes dont ils ont beſoin, & dont il leur fait préſent, car ſon plus grand plaiſir eſt de faire du bien ; une autre de ſes qualités eſt une eſtime & un amour brûlant pour les ſciences & leur avancement : comme cet Officier a paſſé beaucoup d'années parmi les Sauvages, il n'eſt perſonne qui connoiſſe mieux leur maniere de vivre ; il m'aſſura qu'ils avoient le ſecret de guérir avec une facilité étonnante les maladies vénériennes par le moyen des plantes,

qu'il en avoit vu lui-même plusieurs exemples sur des personnes qui vivoient encore; que quelques-unes avoient été dans un état affreux & déplorable, & que cependant, au bout de dix jours de traitement, elles étoient assez bien rétablies pour pouvoir reprendre leur travail; que peu de temps après, elles avoient été guéries radicalement.

« Je lui demandai s'il connoissoit les plantes dont les Sauvages se servoient pour ce traitement; il me répondit que non: je le priai en conséquence de tâcher de se procurer cette connoissance; il me dit que la chose étoit presque impossible, mais, sur ce que je lui représentai qu'il étoit le seul homme qui pût engager ces Sauvages à communiquer leur secret par l'attachement extrême qu'ils avoient pour lui; que par-là il s'attireroit non seulement la reconnoissance des Savants, mais peut-être celle de l'humanité entiere; il me promit de faire tout ce qu'il pourroit, & de ne ménager aucune dépense pour parvenir à cette découverte ».

« Je lui donnai alors quelques instructions sur la maniere d'y procéder, en le priant de questionner séparément plusieurs femmes sauvages qui passoient pour maîtresses dans cet art; de les engager à lui montrer les plantes, sans que l'une sût rien de l'autre, & de ne pas se contenter qu'on lui montrât une feuille ou une racine de la plante, mais de les engager à lui montrer la plante toute entiere ».

« Je n'entrerai point maintenant dans toutes les peines & dépenses que cet Officier a employées; il suffit de dire que trois femmes sauvages lui ont apporté chacune de son côté les mêmes plantes, & lui ont fait la même relation sur la maniere du traitement; il en parla aussi à un Sauvage qui passoit

pour avoir fait des cures étonnantes dans ce genre de maladies, lequel lui montra des racines de la même plante, en disant que c'étoit là le remede dont on se servoit communément; mais il ajouta qu'il lui préféroit une autre plante dont il avoit appris la vertu & les avantages par son grand-pere ».

« Maintenant je vais parler des plantes dont on se sert; il y a ici, dans l'Amérique septentrionale, cinq différentes especes de Lobelia, dont une est la principale plante qu'on emploie contre cette maladie ».

« Ma maniere de voyager à travers des forêts & dans des chemins non frayés ne me permet pas de porter avec moi beaucoup de livres botaniques; quand j'ai du papier pour y arranger les plantes, & d'autre pour y coucher mes remarques, avec de l'encre & une plume, je n'aime pas d'augmenter ma charge par d'autres meubles, celle-ci étant déjà grande & augmentant chaque jour ».

« Je ne dirai point si cette plante a déjà été décrite par d'autres, ni quel nom on peut en ce cas lui avoir donné; par cette raison, j'en donnerai la description, & alors chacun sera en état de voir dans quelque bibliotheque botanique si elle a déjà été décrite; & comme la langue latine est celle dont les Botanistes aiment le mieux à se servir, je l'emploierai également pour donner la description de cette plante ».

Radix perennis, fibrosa; fibras plurimas albas, lineæ crassitie, duorum digitorum longitudine plus minus, glabras tanquam è centro emittens.

Caulis simplex, interdum tamen ramos emittens, erectus, diversæ longitudinis ab uno ad duorum pedum longitudinem, teres, glaberrimus lævis subnitidus,

pallidè viridis aut interdum rubeſcens, præcipuè verſus inferiorem partem, foliatus, folia uſque ad ſpicam florum gerens.

Folia, duplicis generis, radicalia ſcilicet primo anno, caulina verò anno ſecundo, primùm prodeuntia.

Folia radicalia, ovato-lanceolata, ſubacuta, crenato-plicata, glaberrima, utrinque ſubnitida obſcure viridia cum tincturâ purpurei in petiolos deſinentia.

Folia caulina, per totum caulem ſparſa, ovato-lanceolata, ſubacuminata, inæqualiter dentata, patentia, plura, glaberrima, ſubnitida, in petiolos deſinentia; ad margines puncta albida, tantillum elevata ſunt; quidquod ipſi denticuli ejuſmodi puncta albida elevata gerant, nervi in internâ folii ſuperficie longitudinales elevati.

Rudimenta florum ad alas inferiores.

Flores ſuperiorem partem caulis occupant pedunculis duarum vel duarum linearum & dimidiæ longitudine inſidentes, quivis flos ſedet ad alam folioli lanceolati, acuti, ſerrati, ſerraturis ſubulatis.

Flores ferè erecti, magni, cærulei, magnitudine vix floribus Lobeliæ, flos Cardinalis aliàs dictæ, cedentes.

Calicis laciniæ lineares, acutæ, longæ ſcilicet à quinque ad octo linearum longitudinem, marginibus propè baſim retrorſum flexis.

Reliqua floris ſunt lobeliæ. Vid. caracterem in Lin. Spec. Plant.

« Il ſort de toutes les parties de la plante une liqueur laiteuſe en les rompant; quelques-unes des vieilles tiges ont une grande pelotte de racines, de maniere qu'elles reſſemblent à une tourbe de gramen ».

« Les plus grandes feuilles caulines ſont de la lon-

gueur de quatre à cinq pouces, & de la largeur d'un & demi ; les feuilles inférieures de la tige sont souvent *lanceolata-ovata*.

« Les feuilles inférieures sont les premieres qui tombent des tiges. Quelquefois il s'éleve plusieurs tiges d'une seule racine dans les plantes qui sont grandes ; la tige a souvent un demi pouce de diametre ».

« Vers la fin de l'automne, les feuilles se couvrent de taches brunes ».

« La plante commence à fleurir vers le 21 Juillet ».

« Sa graine mûrit vers le commencement de Septembre. Sa demeure naturelle est dans des endroits humides & marécageux, sur le bord des étangs, des ruisseaux & des rivieres. Elle a pour voisines l'Eupatoria de toutes les especes, le Lycopus, le Bidens, le Mimulus, la Chelone acadiensis, Lhelxine caule tetragono aculeato, la Persicaria urens, &c. &c ».

« Le goût des racines me semble fort approcher de celle du tabac ; il reste long-temps dans la bouche ; il excite des vomissements ».

« C'est cette Lobelia dont je viens de donner la description que les Sauvages emploient préférablement & généralement contre la maladie vénérienne. Le traitement en est fort simple ; & voici leur maniere de procéder » :

« Ils prennent les racines de quatre, six, ou plus de plantes, selon que la maladie est plus ou moins grave, & ils les lavent bien proprement : quelques-uns se servent de racines fraiches ; d'autres disent que celles qui ont été séchées sont meilleures ; ce qu'il y a de certain, c'est que beaucoup se sont servis avec succès de racines séchées depuis trois ans

ans & davantage. On fait bouillir les racines; les Sauvages ne font point de diftinction entre les vafes dont ils fe fervent pour cet ufage ; toute leur batterie confifte en quelques marmites de cuivre rouge ou jaune pour préparer leurs médicaments ».

« De cette décoction, on fait boire au malade le matin de bonne heure & tant qu'il peut; ce qui refte lui fert de boiffon principale pendant toute la journée. Le malade commence alors à purger affez fortement; mais on rend la décoction plus foible, fi l'on voit qu'il purge trop ».

« Pendant ce temps, il faut que le malade s'abftienne abfolument de toute boiffon forte; il doit faire un repas très-fimple, compofé d'herbages & de plantes; quelquefois on lui permet de manger un peu de viande ».

« Les fecond & troifieme jours, on fait boire de cette décoction au malade de la même maniere; les jours fuivants, il prend non feulement cette décoction, mais il s'en fert auffi pour y baigner journellement les parties les plus attaquées de la maladie ».

« En continuant ce régime pendant quinze jour ou trois femaines, la maladie communément difparoît ».

« Si le malade a des plaies, on fe fert pour les deffécher, pendant le traitement de la racine de *Geum floribus nutantibus, fructu oblungo, feminum caudâ molli pulmofâ*. Lin. Flor. Suel. 424. On torréfie cette racine, on la pulvérife, & on jette de cette poudre dans la plaie pour la deffécher ».

« S'il arrive que la maladie eft trop profondément enracinée, & fi on obferve que le malade, après avoir pris pendant quelques jours de cette

décoction de Lobelia, ne ſent aucun ſoulagement, on prend des racines du *Ranunculus*, *foliis radicalibus uniformibus*, *crenatis*, *caulinis digitatis*, *petiolatis. Gronov. flor. Virgin.* 168; on les lave proprement, & l'on en mêle quelques-unes avec celle de Lobelia, en les faiſant bouillir enſemble & l'on donne au malade à boire de cette décoction ».

« Mais il faut bien prendre garde de ne pas y mêler une trop grande doſe de ces *Ranunculus*, puiſque cela pourroit produire une inflammation dans les inteſtins. Cette décoction excite une forte purgation, & même des vomiſſements qui produiſent enſuite l'effet le plus deſirable; mais ſi elle eſt trop forte, elle devient vénéneuſe (1) ».

« Un autre Sauvage qui a donné les plus grandes preuves d'habileté dans ces ſortes de cures, & dont le Colonel Johnſon étoit aſſuré qu'il lui confieroit fidélement ſa maniere de procéder, lui déclara qu'à la vérité il s'étoit auſſi ſervi quelquefois de la Lobelia; mais qu'il avoit encore plus de confiance dans un autre médicament composé des racines de *Ceanothus*, Lin. ou *Celatus inermis*, *foliis ovatis*, *ſerratis*, *trinerviis*, Lin. Hort. Clifford. 73. Gronov. Flor. Virgin. 25. C'eſt de la décoction de cette racine faite comme celle de la Lobelia dont il ſe ſert pour faire ſes cures. La décoction devient rouge comme du ſang; ſi l'on croit que le mal eſt trop avancé, on y ajoute les racines de *Rubus*, *caule aculeato*, *foliis ternatis*. Lin. Flor. Suel. 410; & on les mêle avec les autres ».

(1) M. Kalm ajoute que les femmes ſauvages s'en ſervent pour ſe détruire lorſqu'elles ſont maltraitées par leurs maris.

« J'ai eu le bonheur de rencontrer un homme qui avoit été traité & guéri quelques années auparavant par une femme sauvage. Sa maladie étoit déjà devenue si grave, qu'il y avoit beaucoup à craindre pour ses jours. Il avoit encore un paquet de racines seches & de feuilles radicales de la plante dont cette femme s'étoit servie pour le guérir, & je les reconnus pour être uniquement de la Lobelia ».

« Avec ces plantes, on fait ici des cures très-étonnantes qu'on n'opéreroit jamais avec du mercure; la différence qu'il y a entr'elles & ce minéral, c'est qu'avec elles on ne court jamais risque de la vie.

« Il n'y a point d'exemple qu'un Sauvage Amériquain soit mort de cette maladie; point d'exemple qu'un malade, quelqu'attaqué qu'il ait été, soit mort pendant le traitement; point d'exemple de malade traité selon cette méthode, qui n'ait été guéri ».

« Ceux qui ont le malheur de faire l'expérience du traitement par le mercure & par les plantes, conviennent que celui qui se fait par les plantes est infiniment plus doux & meilleur (1) ».

Tels sont, selon M. Kalm, les moyens par lesquels les Naturels de l'Amérique septentrionale se guérissent de la maladie vénérienne.

Un des premiers Médecins de ce siecle, l'illustre Van-Swieten, parle de la Lobelia de cette maniere, dans son Commentaire sur les aphorismes de Boerrrhave, *de lue venereâ : sic à celeberrimo & fide dignissimo viro accepi radicem Lobeliæ, si lentè & leniter cum aquâ purâ coquatur, vel & inundatur, dare remedium, quod certò & tutò, intrà*

(1) Mémoires de l'Académie de Stockolm. 1750.

decem vel ad summum viginti dies, luem venream curat. vacuo ventriculo propinatur hoc decoctum cujus largior dosis vomitum facit, parcior per alvum purgat, minutior adhuc sudores provocat. Est autem Lobelia caule erecto foliis ovato-lanceolatis, crenatis, floribus lateralibus. Prodrom. For. Leyd. Lin. Hort. Cliffort. pag. 426. Rapunculus Americanus, flore dilutè cæruleo; Boerrh. index plant. Tom. I. p. 25.

Je venois de recevoir, au commencement de l'année 1776, de la part du Gouverneur de la Louisiane, la proposition d'aller remplacer dans l'emploi de Médecin de Sa Majesté Catholique, pour les troupes en garnison dans cette Colonie, M. Lebeau qui en étoit parti depuis peu pour se retirer à Brest, en France, lorsque l'extrait du Mémoire de M. Kalm, sur la Lobelia Syphilitica, imprimé dans le Dictionnaire Encyclopédique, me tomba sous les yeux.

Ma relation avec le Gouverneur de la Louisiane, dont des raisons particulieres ne m'ont pas permis d'accepter la proposition, me fit espérer que je pourrois facilement me procurer par son moyen cette plante. Je l'ai attendue quatre ans, durant lesquels je l'ai cherchée inutilement dans Paris. Je suis enfin parvenu à me la procurer par une autre voie vers le milieu de l'année 1780.

Aussi-tôt que je me suis vu possesseur de la Lobelia, j'ai cherché à m'assurer si la plante que je venois de recevoir, étoit la même que celle dont parlent MM. Kalm & Van-Swieten. En conséquence elle a été soumise à l'examen de la Faculté de Médecine de Paris, & à celui de M. Thouin l'aîné, Jardinier en chef du Jardin Royal des Plantes de la même ville, dont les connoissances supérieu-

res en Botanique ne le cedent qu'à ſon extrême modeſtie.

Cette vérification ayant été faite, j'ai jugé à propos d'eſſayer d'abord ſur moi-même les effets de cette plante, priſe en infuſion & en poudre à différentes doſes.

Le 19 Juillet de la même année, à ſept heures & demie du ſoir, j'ai avalé, dans un demi-ſetier de lait tiede, le poids de dix-huit grains de la tige & des feuilles de la Lobelia deſſéchée & réduite en poudre. Je me ſuis promené lentement juſqu'à neuf heures & demie, & durant ce temps-là je n'ai éprouvé aucun mouvement extraordinaire, aucun effet ſenſible dans aucune partie de mon corps. A dix heures, j'ai mangé la quatrieme partie d'une livre de pain, avec un peu de fromage, & j'ai bu deux verres pleins aux trois quarts d'eau, & le reſte de vin; je me ſuis couché à dix heures & & j'ai dormi paiſiblement & ſans interruption juſqu'à cinq heures du lendemain matin. En me réveillant, je me ſuis ſenti le corps tout couvert de ſueur, & dans une ſanté parfaite.

Le lendemain, à huit heures du matin, j'ai pris à jeûn, un gros de la même poudre de Lobelia dans un demi-ſetier de lait, ce qui m'a procuré deux évacuations conſidérables par les ſelles, l'une à neuf heures, & l'autre à onze heures & demie du matin.

Le 24 du même mois, j'ai mis en infuſion, demi-once de feuilles ſeches de Lobelia, dans une pinte d'eau de la Seine, durant vingt-quatre heures. Après avoir paſſé l'infuſion dans un un linge, j'en ai bu le matin deux travers de doigt dans un verre ordinaire, je lui ai trou-

vé une odeur un peu désagréable & un goût insipide. Après l'avoir bue, j'ai senti une chaleur âcre dans la gorge, & à mesure que cette liqueur descendoit dans le canal alimentaire, j'éprouvois la même chaleur dans les parties que la liqueur parcouroit ; cette chaleur alloit toujours en augmentant dans les intestins & en diminuant dans l'œsophage & dans l'estomac. Cette sensation de chaleur a duré ainsi jusqu'à onze heures, auquel temps je n'ai plus rien senti intérieurement des effets de cette liqueur.

J'ai remarqué qu'ayant prolongé la veille mes lectures fort avant dans la nuit, j'ai eu cette nuit, comme cela m'arrive toujours dans les mêmes circonstances, un sommeil difficile & souvent interrompu ; en me levant j'ai eu, selon ma coutume, un violent mal de tête, qui s'est dissipé entiérement une heure après avoir bu les deux travers de doigt de l'infusion de Lobelia dont je viens de parler, tandis qu'ordinairement le mal de tête produit par la même cause, me dure toute la journée, & quelquefois deux ou trois jours, si je néglige de m'en délivrer par quelqu'autre moyen.

Quelques jours après, j'ai fait infuser à chaud, une once de la tige & feuilles seches de Lobelia dans une pinte d'eau de la Seine durant six heures. J'ai bu un demi-verre de cette infusion qui m'a soulevé l'estomac ; quatre heures après, ce goût nauséabonde n'étoit pas encore totalement dissipé.

Après ces épreuves & d'autres semblables que j'ai faites dans la vue de m'assurer autant qu'il est possible de la dose à laquelle la Lobelia peut être prise sans inconvénient, j'ai desiré de vérifier par moi-même sa propriété anti-vénérienne en l'adminis-

trant à des malades infectés de la vérole. Je n'ai pas attendu long-temps pour cela; l'extrait du Mémoire qui accompagnoit la plante que M. le Docteur Philip, Doyen actuel de la Faculté de Médecine, a bien voulu présenter de ma part à la Faculté assemblée ; l'extrait de ce Mémoire fait d'après celui de M. Kalm que j'ai rapporté ; ayant été imprimé dans les différents papiers publics, m'a fourni un nombre plus que suffisant d'occasions de constater l'efficacité de la Lobelia dans les maladies vénériennes.

Mais je ne crois pas que ce remede, non plus qu'aucun autre anti-vénérien quel qu'il soit, puisse suffire seul, & dans tous les cas.

F I N.

